



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 octobre 2020

N° 2020/10/12/09

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Date de convocation :
05 octobre 2020

L'an deux mille vingt le douze octobre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>	M. Yves RENAULT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
M. Denis GATEL	Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude BELINE	Mme Anne-Marie ECHELARD
M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Tiphany LANGOUMOIS	M. Pascal GUISET	Mme Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	Mme Claudine DESMET	M. Christian NIEL	M. Gilles SEILLIER
Mme Véronique BESNARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. Vincent BOUTEMY	Mme Laurence SAVATTE
M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER	M. Arnaud BOMPOIL	M. Ludovic LONCLE
M. Dominique DONNAINT	M. Patrick TASSART	M. Olivier BODIN	Mme Schirel LEMONNE
Mme Emeline HENON			

<i>Absents :</i>	Mme Françoise GATEL
Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Séverine MAYEUX
Mme Laëtitia JURVILLIER	Mme Sabrina GALLARD

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Jean-Claude BELINE

Objet : Tarifs location des salles du Zéphyr – année 2020

Rapporteur : Madame Tiphany LANGOUMOIS

Dans le cadre de la délégation de service public du Zéphyr, le Conseil municipal doit chaque année délibérer sur les tarifs applicables pour la location des salles.

Lors du renouvellement de la délégation en 2017, le délégataire avait préconisé une augmentation tarifaire tous les deux ans à hauteur de 1%.

Les tarifs de location des salles ont fait l'objet d'une revalorisation en 2019. Ainsi, ces derniers doivent être augmentés en 2021.

Toutefois, eu égard à la crise sanitaire liée au COVID-19, les secteurs de l'évènementiel et du spectacle ont fortement été impactés économiquement.

Dans ce contexte particulier, il est ainsi proposé de maintenir les tarifs existants pour 2021.

La grille tarifaire proposée est jointe à la note de synthèse (annexe 1.9).

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2019/09/09/04 du Conseil municipal en date du 9 septembre 2019 qui approuve les tarifs en vigueur du Zéphyr pour 2020,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 29 septembre 2020.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- valide la grille tarifaire pour la location des salles du Zéphyr applicable du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Yves RENAULT



LE ZEPHYR
GRILLE TARIFAIRE ANNEE 2021
 DCM du 12 octobre 2020

		Associations		Particuliers			EXTERIEURS CHATEAUGIRON*			PRODUCTEURS DE SPECTACLE*		
		CHATEAUGIRON		CHATEAUGIRON			Socio-économiques/assoc. extérieures					
		Journée	Nettoyage	Journée	Journée supplém.	Nettoyage	Journée	1/2 journée ou journée supplém.	Nettoyage	Journée	1/2 journée ou journée supplém.	Nettoyage
GRANDE SALLE avec HALL D'ACCUEIL GRANDE version 600 places	TTC	543,00 €	108,00 €	864,00 €	649,00 €	forfait	1 293,00 €	831,00 €	forfait	975,00 €	625,00 €	inclus dans le tarif
GRANDE SALLE avec HALL D'ACCUEIL PETITE version 300 places	TTC	433,00 €	108,00 €	649,00 €	488,00 €	forfait	975,00 €	625,00 €	forfait	975,00 €	625,00 €	inclus dans le tarif
HALL D'ACCUEIL	TTC	219,00 €	56,00 €	433,00 €	327,00 €	forfait	775,00 €	470,00 €	forfait			
PETITE SALLE	TTC	182,00 €	46,00 €	273,00 €	204,00 €	forfait	408,00 €	306,00 €	forfait			
PETITE SALLE avec HALL D'ACCUEIL	TTC	327,00 €	56,00 €	543,00 €	407,00 €	forfait	967,00 €	587,00 €	forfait			
GRANDE SALLE avec HALL D'ACCUEIL ET PETITE SALLE	TTC	649,00 €	162,00 €	973,00 €	731,00 €	forfait	1 487,00 €	947,00 €	forfait			
CUISINE	TTC	gratuit	forfait ou traiteur	gratuit	gratuit	forfait ou traiteur	110,00 €	110,00 €	forfait ou traiteur			
HEURE SUPPLEMENTAIRE AU-DELA D'1H00 DU MATIN	TTC	134,00 €		Autorisée sous condition			201,00 €	270,00 €		270,00 €		
REGIE D'ACCUEIL (au-delà de 10h00 d'amplitude)	TTC	424,00 €					424,00 €	424,00 €		424,00 €		
CAUTION		1 500 €			secteur économique/producteurs : aucune			assoc. extérieures : 1 500 €				
ARRHES					30%							

* mise à disposition du vidéoprojecteur incluse

Pour les mises à disposition gratuites qui organisent un évènement avec une entrée payante, la prestation de nettoyage sera facturée à hauteur de 108€ TTC

Pour les mises à disposition gratuites, au-delà de 12H00 d'amplitude, les heures supplémentaires seront facturées 61 € TTC/heure



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 octobre 2020

N° 2020/10/12/10

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Date de convocation :
05 octobre 2020

L'an deux mille vingt le douze octobre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :	M. Yves RENAULT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
M. Denis GATEL	Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude BELINE	Mme Anne-Marie ECHELARD
M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Tiphany LANGOUMOIS	M. Pascal GUISSSET	Mme Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	Mme Claudine DESMET	M. Christian NIEL	M. Gilles SEILLIER
Mme Véronique BESNARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. Vincent BOUTEMY	Mme Laurence SAVATTE
M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER	M. Arnaud BOMPOIL	M. Ludovic LONCLE
M. Dominique DONNAINT	M. Patrick TASSART	M. Olivier BODIN	Mme Schirel LEMONNE
Mme Emeline HENON			

Absents :	Mme Françoise GATEL
Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Séverine MAYEUX
Mme Laëtitia JURVILLIER	Mme Sabrina GALLARD

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Jean-Claude BELINE

Objet : Rapport annuel 2019 du délégataire de service public du Zéphyr

Rapporteur : Madame Tiphany LANGOUMOIS

Le Zéphyr est un équipement communal socio-culturel qui a pour vocation principale de recevoir des manifestations importantes et diverses telles que des spectacles de variété, de théâtre, de danse, des concerts et des animations organisées par des associations.

Il a également vocation à accueillir des manifestations socio-économiques (congrès, assemblées générales) ainsi que des réceptions et des banquets organisés par des associations, des particuliers et des entreprises.

Par délibération du 27 février 2004, le Conseil municipal de Châteaugiron a opté pour une gestion de cet équipement en Délégation de Service Public (DSP) dite de régie intéressée. Celle-ci constitue un mode de gestion du service public dans lequel la collectivité va faire assurer le fonctionnement d'un service public par un délégataire tiers. La collectivité conserve la responsabilité financière de l'exploitation et un droit de regard important sur la gestion du service.

Depuis lors, le Zéphyr est géré comme suit :

- de 2004 au 31 décembre 2007 : société SAPAR, aujourd'hui dénommée CITEDIA (DSP prolongée jusqu'au 30 avril 2008 afin de finaliser la désignation du nouveau délégataire).
- du 1^{er} mai 2008 au 31 décembre 2012 : société CITEDIA.
- du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016 : société CITEDIA.
- du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020 : société CITEDIA

En application des articles L. 1411-3 et R. 1411-7 du Code général des collectivités territoriales, CITEDIA a établi le rapport de l'année 2019 de la gestion déléguée du Zéphyr.

Globalement, ce rapport fait apparaître une baisse de la fréquentation et du nombre d'entrées de 17,50% par rapport à 2018 (39 583 entrées contre 47 979 en 2018).

Il en est de même du nombre d'évènements (-14,43%): 83 au total contre 97 en 2018. Ces 83 évènements représentent 96 représentations et 135 jours de location.

Le type de manifestations est à 48,19% associatif/culturel, 30,12% socio-économique (évènements d'entreprise) et 21,69% des spectacles.

Par rapport à l'année 2018, le nombre de jours d'utilisation a diminué soit 135 jours en 2019 (contre 158 jours en 2018). Cette baisse s'opère à la fois sur les réservations payantes (- 41,18% par rapport à 2018) ainsi que sur les mises à dispositions gratuites (- 9,64%) tandis que les spectacles sont en augmentation (+25% par rapport à 2018). A l'inverse des années précédentes, le nombre de jours de réservations payantes est inférieur au nombre d'utilisations gratuites.

Au cours de l'année 2019, le délégataire a organisé trois spectacles : Le premier, « L'INCUBA » du 17 janvier 2019 a accueilli 570 personnes, le second, « KIM » du 14 février 2019 a accueilli 560 personnes et le troisième, « LES INNOCENTS » du 14 novembre 2019 a réuni 357 personnes.

Par ailleurs, afin d'enrichir la programmation culturelle professionnelle de la salle et augmenter les recettes de location, le Zéphyr a accueilli en 2019, dix spectacles proposés par des producteurs (contre 5 spectacles en 2018):

- « Le mariage nuit gravement à la santé 2 » proposé par 1619 Events qui a rassemblé 430 personnes le 19 janvier 2019
- « Sur la route des Blakans » proposé par VB Productions qui a rassemblé 570 personnes le 25 février 2019
- « Amants à mi-temps » proposé par 1619 Events qui a rassemblé 280 personnes le 16 mars 2019
- « Gilles SERVAT et Avrillé en chœur en concert » proposé par Ensemble Vocal d'Avrillé en chœur qui a rassemblé 535 personnes le 24 mars 2019
- « Nous, peuple Européen, 6 personnages en quête d'Europe » proposé par l'Association Tyr et Sidon qui a réuni 45 personnes le 18 mai 2019
- « Nos années Johnny » proposé par Activ'Animation qui a réuni 280 personnes le 28 septembre 2019
- « Castel Rock Fest » proposé par l'Association Castel Prod qui a réuni 1 200 personnes le 9 novembre 2019
- « Menteurs ? » proposé par 1619 Events qui a réuni 285 personnes le 16 novembre 2019
- « Les Clowns Reffan'os » proposé par Activ'Animation qui a réuni 450 personnes le 1er décembre 2019
- « La guerre des sexes » proposé par No Limit Productions qui a réuni 560 personnes le 6 décembre 2019

Au total, malgré le développement de la communication, la partie spectacle fait apparaître un déficit de 34 205,27 € (contre un déficit de 32 158,22 € en 2018).

Au niveau du compte-rendu financier global, les recettes s'élèvent à 107 913,99 € soit une baisse de 25,94% par rapport à 2018 (145 710,28 € en 2018 et 126 759,07 € en 2017) et les dépenses à 321 074,68 € soit une diminution de 4,87% par rapport à 2018 (337 501,96 € en 2018 et 296 637,69€ en 2017).

Il convient de noter qu'après une croissance en 2018, les charges d'exploitation diminuent de nouveau en 2019 suite notamment à la maîtrise à la fois des charges de personnel et des prestations de réparations et de nettoyage.

En parallèle, les produits d'exploitation sont également en baisse suite à une attractivité moins développée au niveau des entreprises (- 30,97% par rapport à 2018).

Ainsi, le bilan financier fait apparaître un résultat négatif de 213 160,69 € (+ 20,53% par rapport à 2018) contre - 191 791,68 € en 2018 et - 169 878,62 € en 2017.

Le contrat de délégation prévoyait pour 2019 une participation maximale de la collectivité à hauteur de 213 700€.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1411-3 et R. 1411-7,
Vu la délibération n° 2012-10-3 du Conseil municipal du 14 décembre 2012 qui a confié la délégation du Zéphyr à CITEDIA pour les années 2013-2016,
Vu la délibération n° 2016-24-11-01 du Conseil municipal du 24 novembre 2016 qui a confié la délégation du Zéphyr à CITEDIA pour les années 2017-2020,
Vu le rapport d'activité 2019 transmis par CITEDIA,
Vu la présentation faite aux membres de la commission Délégation de service public du 16 septembre 2020,

Après en avoir délibéré à 31 voix Pour et 2 Abstentions, le Conseil municipal :

- **approuve le rapport annuel 2019 du délégataire de service public CITEDIA pour la gestion et l'exploitation du Zéphyr qui sera ensuite tenu à la disposition du public.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,


 Yves RENAULT





Rapport de gestion Le Zéphyr



2019

Table des matières

1. Organisation et fonctionnement.....	4
1.1. Cadre d'intervention de Citédia Services	4
1.2. Insertion dans l'organisation de Citédia Services	4
1.3. Ressources humaines	6
1.3.1. Organisation des ressources	6
1.3.2. Egalité des chances et politique salariale	6
1.3.3. Plan de formation 2019	6
2. La fréquentation	8
2.1. Fréquentation globale	8
2.2. La répartition par type d'évènements	9
2.3. La répartition de la fréquentation par espace	13
2.3.1. Grande salle + Hall + salle de réunion	13
2.3.2. Grande salle + Hall	14
2.3.3. Hall + cuisine	14
2.4. Les événements de l'année	16
2.4.1. Les spectacles organisés par Citédia Services	16
2.4.2. Les spectacles proposés par des producteurs	21
2.4.3. Les événements par espaces utilisés	23
3. Les actions de communication.....	28
3.1. Le site internet de Citédia : un important relais d'information	28
3.2. La communication dédiée à la programmation des spectacles	28
3.2.1. La promotion spécifique des spectacles co-organisés par Citédia	29
3.3. La communication dédiée à l'activité de location de salle pour les événements professionnels.	30
4. Compte-rendu financier	31
4.1. Le compte de résultat	31
4.2. Exploitation générale : détail des charges et produits	31
4.2.1. Les charges	31
4.2.2. Les produits	33
4.3. Spectacle : détail des charges et produits	33
4.3.1. Les charges	33
4.3.2. Les produits	34
4.4. Le bilan	35

5. Compte-rendu technique.....	36
5.1. Les fluides	36
5.2. Les contrats de maintenance	39
5.3. Les contrats d'entretien	40
5.4. Travaux et investissements réalisés en 2019	42
5.4.1. Travaux et achats réalisés par la Mairie	42
5.4.2. Achats réalisés par Citédia Services	42
5.5. Interventions et dépannages réalisés en 2019	42
5.6. Observations diverses	43
5.7. Préconisations achats et investissements	44

1. Organisation et fonctionnement

1.1. Cadre d'intervention de Citédia Services

Citédia Services assure la gestion déléguée de la salle Le Zéphyr, pour le compte de la commune de Châteaugiron, depuis septembre 2004. La présente délégation a débuté en Janvier 2017 et s'achèvera en décembre 2020.

En outre, elle assure également sur l'agglomération rennaise la gestion d'un ensemble de salles de différentes configurations et à vocations diverses :

Soit pour des activités de spectacles :

- depuis 2009, Le Liberté (2 000 à 5 200 places) et l'Etage (950 places) à Rennes et le MusikHALL (3 000 à 7000 places) à Bruz.

Soit pour des activités de nature associatives :

- depuis 2015, La Maison des Associations à Rennes qui possède 4 000m² d'espaces et de services : un auditorium de 250 places, 13 salles de réunions de différentes capacités, un espace restauration.

Soit pour des activités polyvalentes, associatives, culturelles et événements d'entreprise avec les salles multifonctions suivantes :

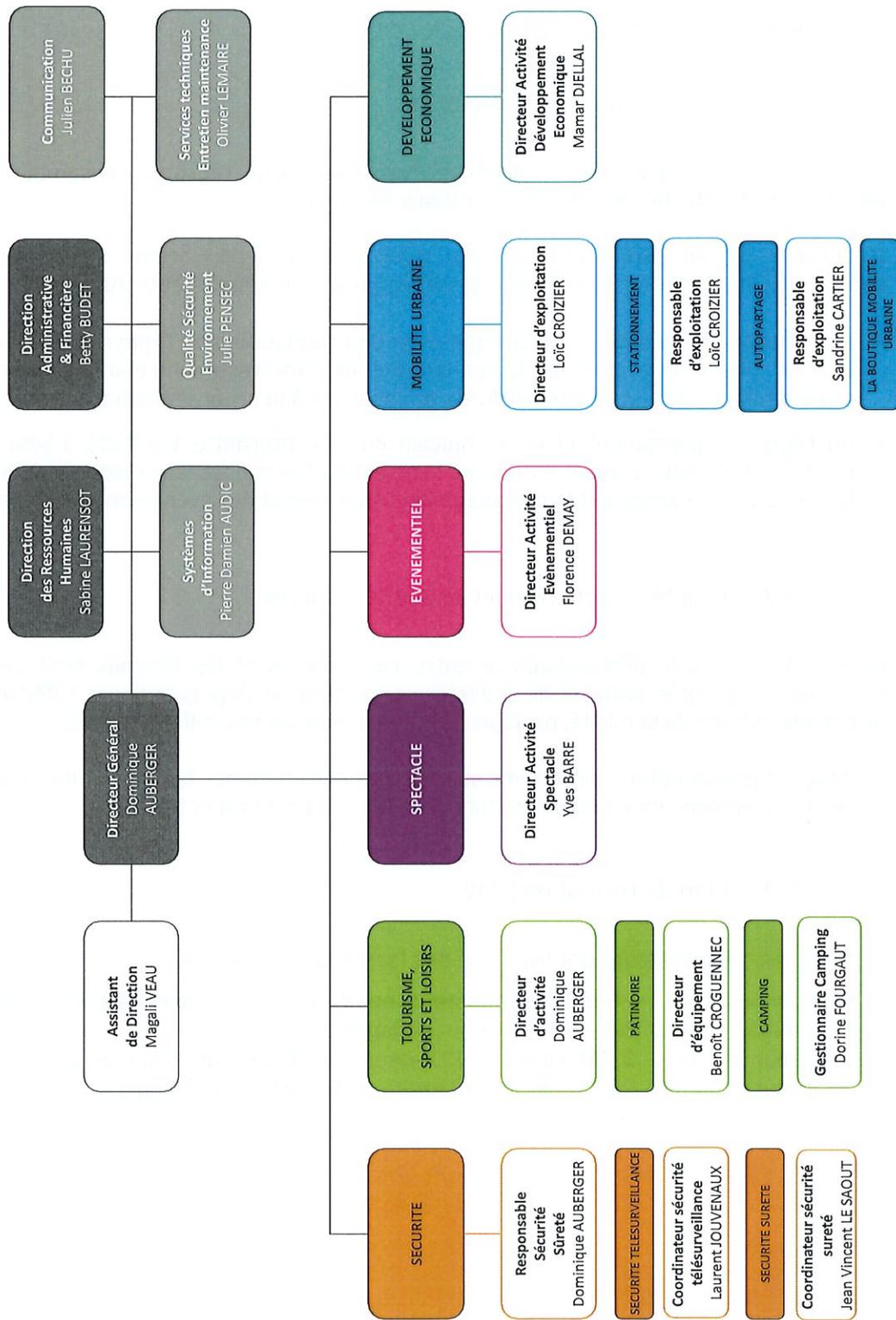
- depuis 1994, la Halle Martenot à Rennes ;
- depuis septembre 2000, le Ponant pour le compte de la commune de Pacé ;
- depuis 2017, la Halle de la Courrouze, à St Jacques de la Lande.

1.2. Insertion dans l'organisation de Citédia Services

Citédia Services dispose de ses ressources propres et s'appuie sur les ressources des structures mutualisées que sont le Groupement d'Intérêt Economique Citédia GIE et le Groupement d'Employeurs GE Citédia.

Le Zéphyr bénéficie donc de la structure de gestion de Citédia GIE et de ses services supports ainsi que de ceux de sa filiale, Citédia Sécurité :

- la Direction Administrative et Financière pour la gestion budgétaire et de trésorerie ainsi que pour l'établissement des états financiers de l'équipement,
- la Direction des Ressources Humaines pour la gestion administrative du personnel (recrutement, paies, déclarations sociales, formations, tenues de travail...),
- le Service Communication chargé de la communication institutionnelle de Citédia et de celle propre à chaque activité et équipement,
- le Service des Systèmes d'Information qui met en œuvre les moyens matériels et logiciels permettant à l'ensemble des collaborateurs de Citédia de disposer des toutes les ressources afin d'assurer au mieux leurs missions,
- le Responsable de Citédia Sécurité, chargé de la prévention et de l'application de la réglementation de la sécurité dans les E.R.P., dont le Zéphyr. Citédia Sécurité est doté d'une Centrale de télésurveillance située au Colombier qui reçoit et traite 24H/24H les alarmes techniques, incendie et intrusion avec l'intervention sur site si nécessaire de son personnel propre affecté à cet effet.



Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 15/10/2020

Affiché le **16 OCT. 2020**

ID : 035-200064483-20201012-2020_10_12_10-DE

1.3. Ressources humaines

1.3.1. Organisation des ressources

Le Zéphyr est intégré au domaine d'activité Évènementiel, qui regroupe l'ensemble des salles à vocation multi activités, développé par Citédia Services.

L'équipe du zéphyr, placée sous la responsabilité de Madame Florence DEMAY, Directeur de l'activité Évènementiel, est composée d'une équipe administrative et technique :

- une Chargée d'exploitation qui assure la gestion du planning du Zéphyr et des réservations, le suivi administratif, l'accueil, la coordination des manifestations planifiées, l'organisation et l'intendance des spectacles diffusés et collabore à la programmation culturelle ;
- un régisseur permanent et un technicien en CDI Intermittent affecté à 58% au Zéphyr (technicien de site 1), ayant en charge l'entretien et la maintenance technique du bâtiment, la préparation, l'accueil et l'accompagnement technique des évènements et des spectacles.

1.3.2. Egalité des chances et politique salariale

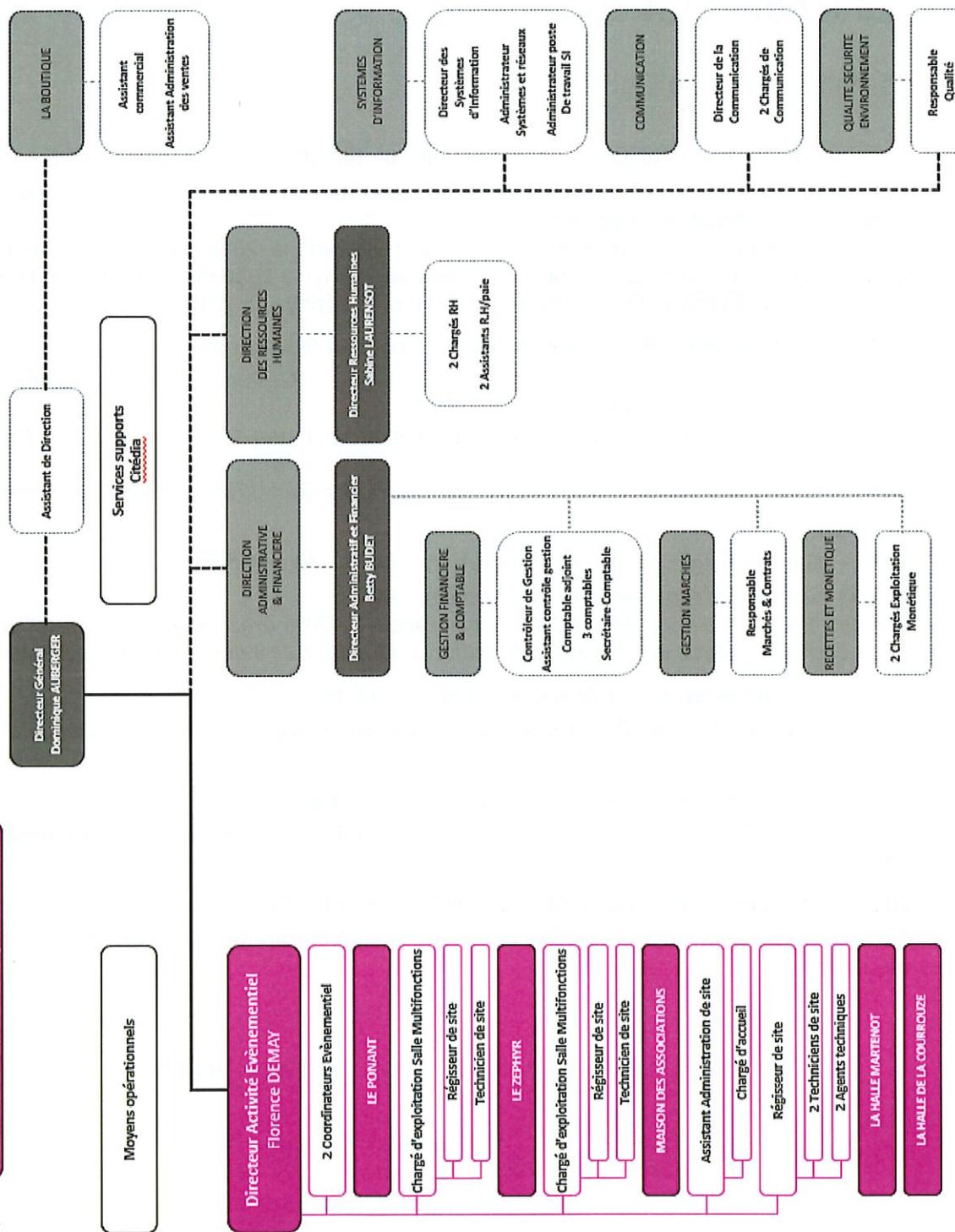
La mixité et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes sont des facteurs essentiels du progrès social et de la performance durable. Depuis toujours, Citédia développe une réelle culture de la mixité, partagée par l'ensemble de ses collaborateurs.

- 99%, est le taux obtenu par Citédia au titre de l'index hommes femmes. Il mesure les écarts de rémunération. Plus le taux est fort, plus la parité est respectée.

1.3.3. Plan de formation 2019

En 2019, les collaborateurs ont bénéficié des formations suivantes :

- technicien de site 1 – Conduite de plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP 1A + 3B initial) – 14 heures – 600€ de cout pédagogique ;
- régisseur de site 2– SSIAP1 initial – 70 heures – 893€ de cout pédagogique ;
- régisseur de site 2– SST initial – 14 heures – 179€ de cout pédagogique.



Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 15/10/2020

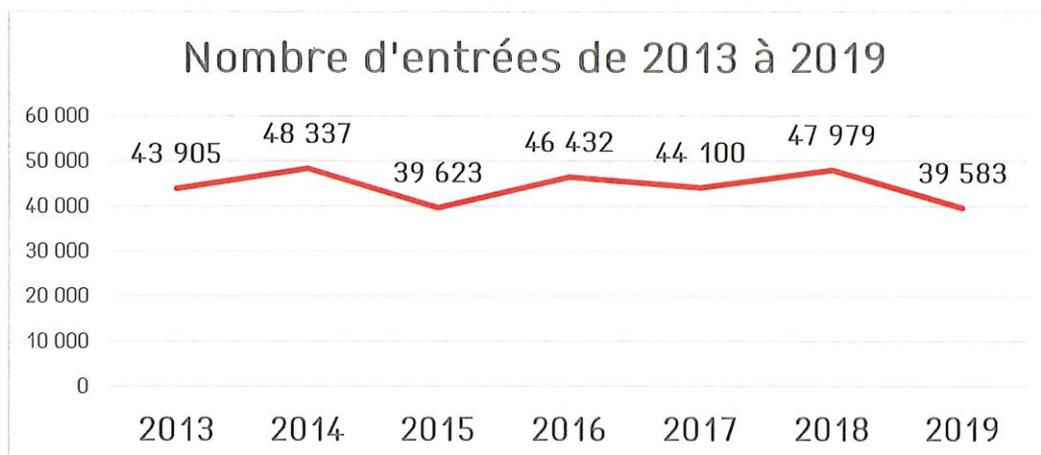
Affiché le **16 OCT. 2020**

ID : 035-200064483-20201012-2020_10_12_10-DE

2. La fréquentation

2.1. Fréquentation globale

- 2019** – 83 évènements organisés sur 135 jours d'utilisation, pour 39 583 entrées
 Les utilisations se répartissent de la façon suivante : 71 jours de mises à disposition gratuites et 64 locations payantes.
 Nous constatons une baisse de 14,56 % par rapport à 2018, en nombre de jours d'utilisation de la salle. Le nombre d'entrées au Zéphyr a également baissé de 17,50 % par rapport au nombre de personnes présentes au Zéphyr en 2018.
- 2018** – 97 évènements et 115 représentations pour 47 979 entrées
 Les utilisations se répartissent de la façon suivante : 73 jours de mises à disposition gratuites et 85 jours de locations payantes.
 Ces 158 jours d'utilisation représentent une augmentation de +1.28% par rapport à l'année 2017.
 Le nombre d'entrées a en revanche largement progressé en 2018 : +8.80% par rapport à l'année précédente.
- 2017** – 95 évènements et 117 représentations pour 44 100 entrées
 Ces 95 évènements représentent 156 jours d'utilisation.
 Sur ces 156 jours d'utilisation, + 2.63 % par rapport à 2016 avec 152 jours d'utilisation, 75 jours correspondent à des mises à disposition gratuites et 81 à des locations payantes.
- 2016** – 141 évènements pour 46 432 entrées, soit +2.18%
 Sur ces 141 évènements, 70 sont des mises à disposition gratuites et 71 sont des locations payantes.
- 2015** – 138 évènements pour 39 623 entrées, soit -6.76%
 Sur ces 138 évènements, 76 sont des mises à disposition gratuites et 62 sont des locations payantes.
- 2014** – 148 manifestations pour 48 337 entrées, soit +10.45%,
 Sur ces 148 évènements, 84 sont des mises à disposition gratuites et 64 sont des locations payantes.



2.2. La répartition par type d'évènements

Pour l'année 2019, nous avons constaté une baisse du nombre d'évènements organisés et du nombre d'entrées, par rapport à 2018.

Cette baisse concerne notamment les évènements associatifs et les évènements d'entreprise :

Sur le nombre total d'évènements, nous constatons une baisse de 14.43 % ;

Le nombre d'activités associatives, affiche une baisse de 13,04 % ;

Et nous notons une baisse de 30,56 % du nombre d'évènements d'entreprise.

Ces chiffres s'expliquent pour ce qui concerne le secteur associatif par une recherche d'économie et par la concurrence entre les salles qui proposent des mises à disposition gratuites. Ainsi des associations qui fréquentaient habituellement le Zéphyr ont opté pour de nouveaux lieux en 2019, mis à leur disposition gratuitement, comme l'Association ArKanSon, l'Ecole de danse de Janzé, l'Association du GRYMDA de Vitré.

Pour ce qui concerne les évènements d'entreprises, le Zéphyr avait bénéficié en 2018 de l'indisponibilité du Ponant (+11 évènements d'entreprise en 2018 par rapport à 2017). Et enfin des annulations tardives d'évènements n'ont pas permis de relouer la salle.

A l'inverse, le secteur du spectacle enregistre une hausse de 20 %.

Les 83 évènements organisés au Zéphyr en 2019, se répartissent de la façon suivante :



Assemblée Générale ADMR – Nov. 2019

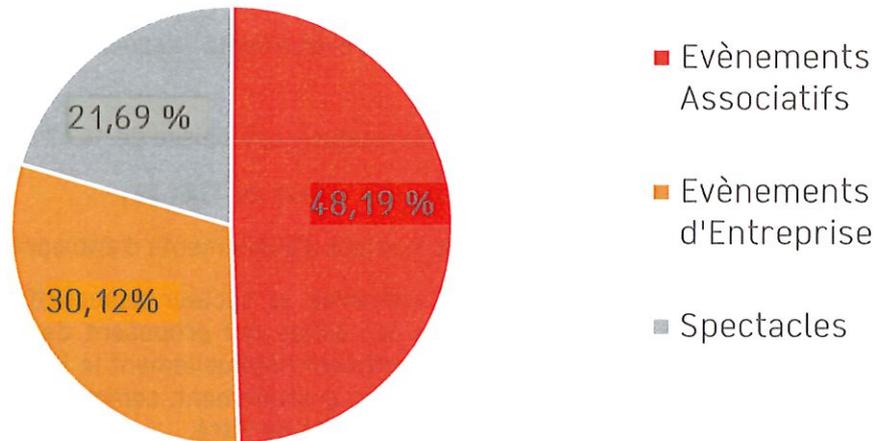
40 évènements Associatifs/culturels et autres représentant 75 jours d'utilisation de la salle, pour 24 707 personnes

25 évènements d'entreprise représentant 30 jours d'occupation pour 7 043 personnes

18 évènements pour 22 représentations, pour un total de 30 jours d'occupation et ayant accueilli 7 833 personnes

	2018				2019			
	Association	Entreprise	Spectacle	Total	Association	Entreprise	Spectacle	Total
Nombre de personnes	29 414	12 820	5 745	47 979	24 707	7 043	7 833	39 583
Nombre d'évènements	46	36	15	97	40	25	18	83
Nombre de représentations	60	37	18	115	51	23	22	96
Nombre de jours d'occupation	83	51	24	158	75	30	30	135

Répartition par type d'évènements



Ce graphique présente la répartition des activités par type d'évènements, en pourcentage. Ces données nous permettent de constater une modification de la répartition des activités par rapport à 2018 :

- une légère augmentation des évènements associatifs (47,42 % en 2018),
- une baisse des évènements d'Entreprise (37,11 % en 2018),
- une augmentation de l'activité Spectacle (15,47 % en 2018).

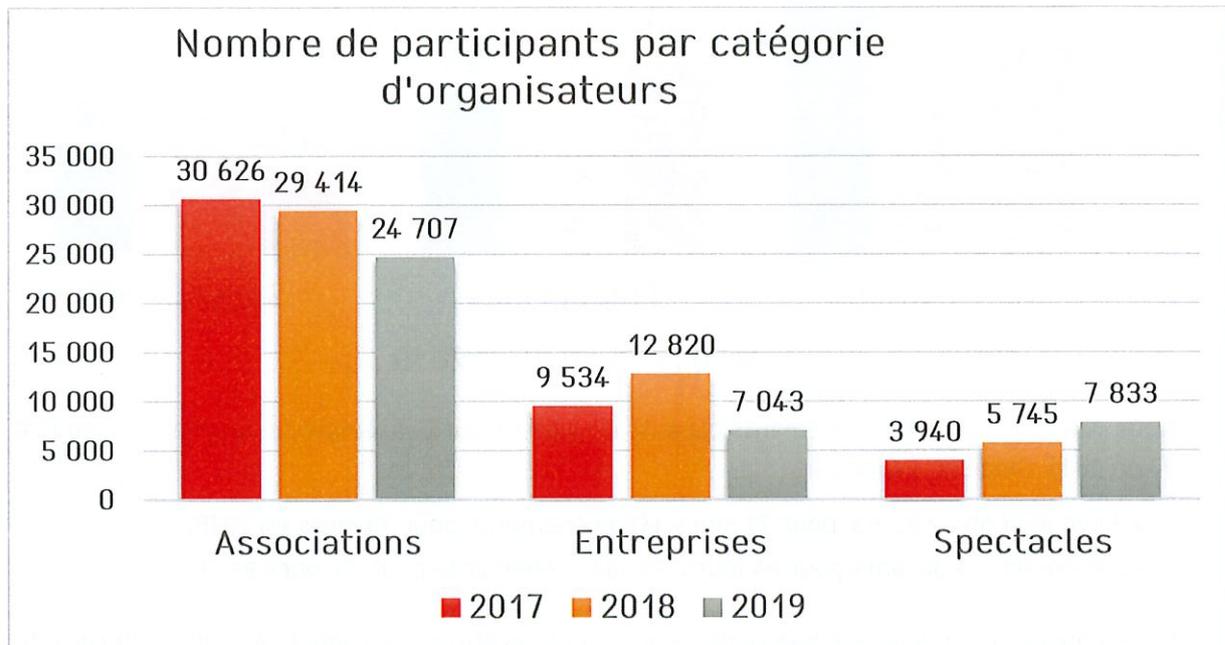
La baisse de l'activité Entreprise et Associative est donc dû à plusieurs facteurs :

- Le contexte social avec les grèves qui ont marqué la fin d'année ont été impactantes sur l'activité événementielle.
- Certaines Entreprises ou Associations ne viennent que tous les deux ans.

Quelques exemples :

- La Cooperl, Bio Mérieux, Groupama, absents en 2019 ; Ces Entreprises seront probablement présentes en 2020.
- Certaines Associations comme *Un temps danse* ou *Castel Mélodies* organisent leur spectacle au Zéphyr une année sur deux.
- La concurrence entre les salles et l'ouverture de nouveaux lieux sur le territoire : Glaz Arena à Cesson Sévigné, Le MeM à Rennes, L'EMC2 à St Grégoire, l'augmentation de la capacité d'accueil du Château des Pères.

- L'annulation tardive de réservations du Zéphyr sur des weekends qui n'ont pas pu être reloués :
 - au mois de novembre, annulation des représentations théâtrales des Flagrants Délires,
 - au mois de décembre, un spectacle jeune public prévu un dimanche déprogrammé, date que nous n'avons pas pu relouer.



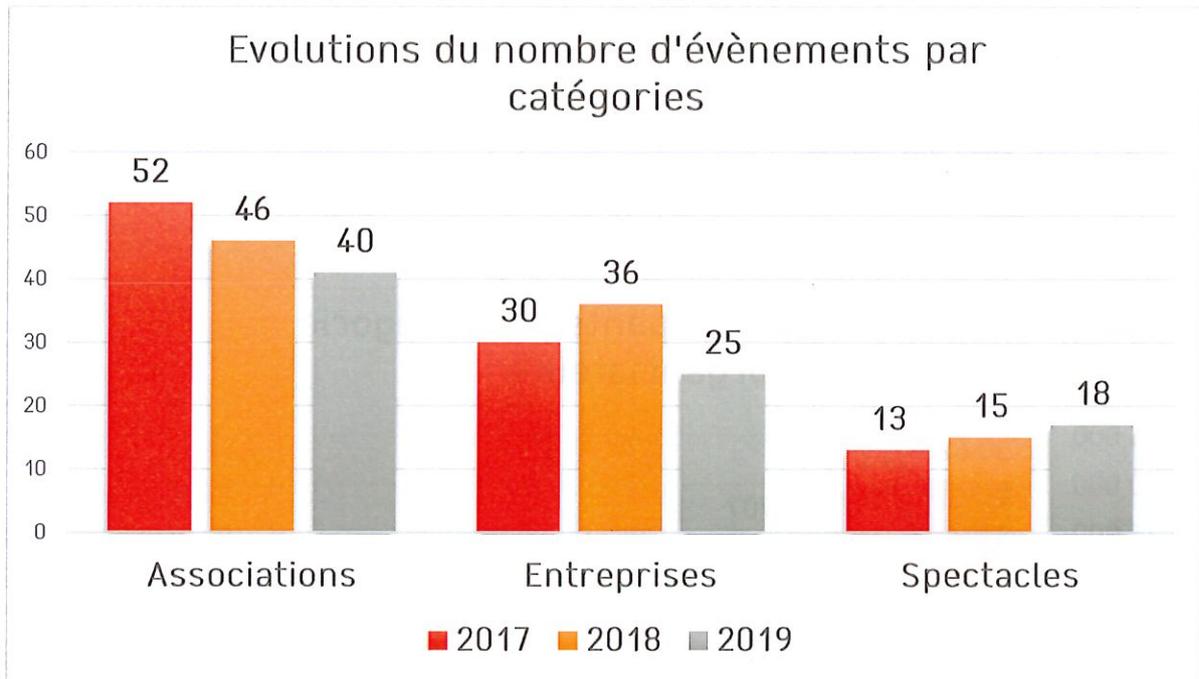
Sur ce graphique, nous constatons une baisse du nombre de participants aux événements d'entreprises mais également aux activités associatives, par rapport à 2018.

En parallèle, nous constatons une augmentation significative du nombre de personnes assistant aux spectacles professionnels proposés au Zéphyr.

Grace à une programmation variée et de qualité, Le Zéphyr attire un public de plus en plus nombreux.

Le Zéphyr devient progressivement une salle de spectacle reconnue par la profession. Les Producteurs ont davantage confiance en la capacité de la salle à attirer du public et à accueillir leurs artistes dans de bonnes conditions ; qualité technique des équipements, savoir-faire, disponibilité et compétences du personnel ce qui rend le tarif de location du Zéphyr économiquement attractif par rapport à des salles identiques sur le territoire.

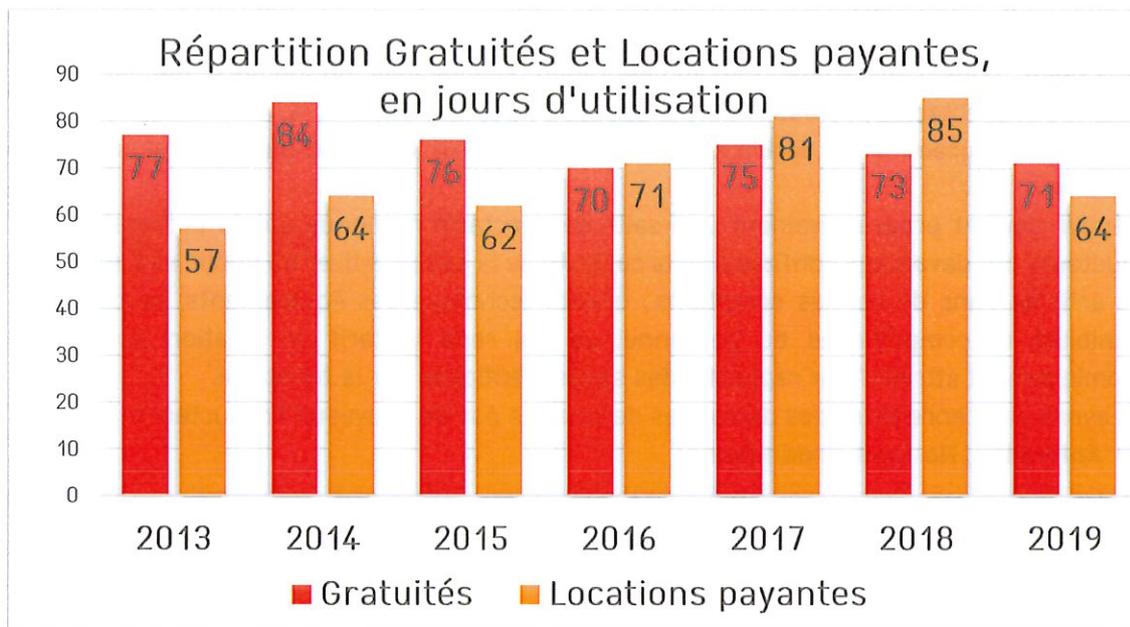
Nous avons ainsi enregistré des demandes de location par de nouveaux Producteurs : tels que Activ 'Animation, No Limit Productions.



Nous comptabilisons 83 évènements payants et gratuits sur l'ensemble de l'année 2019, contre 97 en 2018. Cela correspond à :

- 40 évènements gratuits, pour 71 jours, (45 évènements pour 73 jours en 2018),
- 43 évènements payants pour 64 journées (52 évènements pour 85 jours en 2018).

Nous constatons une légère baisse des évènements gratuits par rapport à 2018, de l'ordre de - 11,11 % et une baisse un peu plus conséquente des évènements payants, soit -17,31 %



Ce graphique fait apparaître une très légère baisse du nombre de jours d'utilisations du Zéphyr, pour les mises à disposition gratuites. Ce chiffre reste assez proche de celui de 2018 : 73 en 2018 pour 71 pour 2019.

Ceci s'explique par le fait que les associations de Châteaugiron organisent chaque année leur évènement de façon récurrente : repas, lotos, représentations théâtrales, spectacles de fin d'année des écoles et collèges...

Nous constatons une baisse du nombre de jours d'utilisation pour les événements payants d'entreprises mais également associatifs. Ceci s'explique, comme nous l'avons précisé précédemment, par l'organisation de séminaires ou d'assemblées générales tous les deux ans, et par le départ d'associations vers des salles à tarifs plus préférentiels.



Réunion CAP GEMINI le 01/04/2019

2.3. La répartition de la fréquentation par espace

2.3.1. Grande salle + Hall + salle de réunion

Nombre de jours	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS DANSE	SPECTACLES PROFESSIONNELS	REPETITIONS	TOTAL
GRATUIT	1	0	1	0	0	2	10	8	13	35
PAYANT	0	4	1	0	2	0	10	2	7	26
TOTAL	1	4	2	0	2	2	20	10	20	61

Nombre d'évènements	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS DANSE	SPECTACLES PROFESSIONNELS	REPETITIONS	TOTAL
GRATUIT	1	0	1	0	0	2	10	5	0	19
PAYANT	0	4	1	0	1	0	6	2	0	14
TOTAL	1	4	2	0	1	2	16	7	0	33

2.3.2. Grande salle + Hall

Nombre de jour	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS	SPECTACLES PROFES-SIONNELS	REPETI-TIONS	TOTAL
GRATUIT	2	5	0	0	0	6	11	4	7	35
PAYANT	0	2	12	9	0	0	3	7	2	35
TOTAL	2	7	12	9	0	6	14	11	9	70

Nombre d'évènements	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS	SPECTACLES PROFES-SIONNELS	REPETI-TIONS	TOTAL
GRATUIT	2	5	0	0	0	6	4	3	0	20
PAYANT	0	1	12	5	0	0	2	7	0	27
TOTAL	2	6	12	5	0	6	6	10	0	47

2.3.3. Hall + cuisine

Nombre de jour	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS	REPETI-TIONS	TOTAL
GRATUIT	0	1	0	0	0	0	0	0	1
PAYANT	0	0	1	3	0	0	0	0	4
TOTAL	0	1	1	3	0	0	0	0	5

Nombre d'évènements	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS	REPETI-TIONS	TOTAL
GRATUIT	0	1	0	0	0	0	0	0	1
PAYANT	0	0	1	1	0	0	0	0	2
TOTAL	0	1	1	1	0	0	0	0	3

Un total de 83 évènements a donc été organisé au Zéphyr en 2019, pour un total de 135 jours d'occupation (montages/démontages compris), correspondant à 96 représentations, contre 158 jours d'occupation en 2018 pour 97 évènements et 115 représentations.

Parmi ces 83 évènements, 40 sont des évènements organisés à titre gratuit, sur 71 jours d'utilisation. Ils se répartissent comme suit :

- **MAIRIE DE CHÂTEAUGIRON :**

7 évènements pour 14 jours : 7 jours pour des spectacles jeune public et ateliers et 2 jours de montage (5 jours pour le Festival jeune public *Emômtions* et 4 jours pour des spectacles jeune public au cours de l'année), 1 jour pour le repas des aînés, 1 jour pour les Vœux du Maire, 3 jours pour la Fête du jeu.

- **ECOLAS / COLLEGES :**

4 évènements pour 6 jours : L'Ecole La Pince Guerrière (1 évènement pour 2 jours), L'Ecole du Centaure (1 évènement pour 1 jour), Ecole/collège Sainte Croix (2 évènements pour 3 jours).

- **ECOLE DE MUSIQUE P. LE FLEM :**

5 évènements pour 8 jours : 4 concerts, 1 gala de danse et 3 jours de répétitions.

- **ASSOCIATIONS CASTELGIRONNAISES :**

17 évènements pour 31 jours

- **ASSOCIATIONS HORS CHATEAUGIRON BENEFICANT D'UNE GRATUITE EXCEPTIONNELLE :**

4 évènements pour 6 jours : Pays de Châteaugiron Communauté (2 jours pour les spectacles Séniors pour 1 évènement), Les Pitchouns (1 jour pour 1 évènement), Red Love (2 jours pour 1 évènement), Le Téléthon (1 évènement pour 1 jour)

- **MAIRIE /CITEDIA :**

3 évènements pour 6 jours

2.4. Les événements de l'année

2.4.1. Les spectacles organisés par Citédia Services

Dans le cadre de sa programmation et conformément à la Délégation de Service Public, Le Zéphyr a organisé 3 concerts en 2019 : *HOSHI, KIMBEROSE et LES INNOCENTS*.

La programmation de spectacles est un exercice compliqué. En effet, les prix des cachets d'artistes sont de plus en plus élevés et il existe une forte concurrence entre les salles du territoire qui sont de plus en plus nombreuses à proposer une programmation.

Elaborer la programmation suppose une veille permanente pour capter les opportunités et une anticipation le plus en amont possible pour éviter qu'une autre salle à proximité ne programme l'artiste.

La programmation et la gestion de l'accueil de spectacle programmé repose entièrement sur l'équipe du Zéphyr qui est donc mobilisée depuis le choix du spectacle jusqu'au démontage le jour J.

La chargée d'exploitation du Zéphyr assure la sélection des spectacles qu'elle présente en commission municipale pour validation.

Elle gère également la partie administrative : la gestion du budget des spectacles les contrats de cession, les déclarations aux organismes collecteurs de droits d'auteurs telle que la SACEM..., la billetterie, la communication, les relations avec la production, l'accueil des artistes, le catering et la préparation des loges, la mise en place du bar, les transferts des artistes et de leur équipe entre la gare, les hôtels et la salle, et enfin l'accueil du public.

Le régisseur du Zéphyr et le technicien du site prennent en charge la partie technique, ils étudient la fiche technique transmis par l'artiste et sont responsables de sa mise en œuvre.

Ces 3 spectacles ont ainsi nécessité une importante installation pour le son, la lumière et la scénographie et nécessité la location de matériel complémentaire pour se conformer aux fiches techniques de chacun d'eux.

L'équipe technique a également été renforcée avec l'embauche de régisseurs son et lumière et de techniciens plateau pour les montages et démontages des installations scéniques.

HOSHI, avec IL SUFFIT D'Y CROIRE

Jeudi 17 janvier 2019 à 20h30

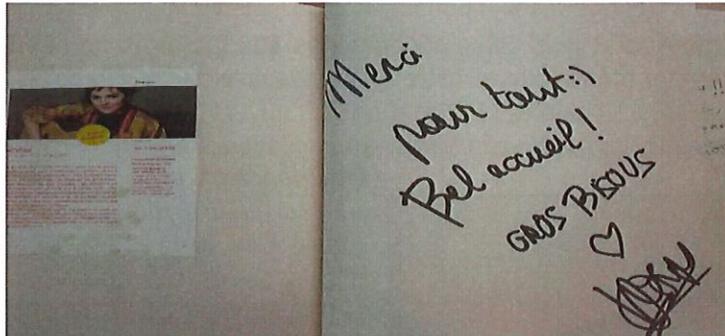
Productions Caramba



A 21 ans, Hoshi a tout du diamant brut, de l'étoile tombée du ciel. Dans ses chansons, armée d'une simple guitare acoustique, elle balance tout, sans s'économiser. Sa rage et sa jeunesse. Ses espoirs et ses doutes. Ses amours et sa mélancolie. Et puis il y a cette voix. Une sublime voix rauque et éraillée qui lui donnerait facilement dix ans de plus, et qu'elle pousse, avec une intensité bouleversante, dans les extrêmes, jusqu'à la fêlure.

Son premier EP, porté par le succès du titre "Comment je vais faire", est sorti en mai 2017 et son premier album « Il suffit d'y croire » est sorti au début de l'année 2018, avec des titres comme « Comment je vais faire », « Ta marinière ».

570 personnes ont assisté au concert : 529 places à 18 €, 41 invités. Le concert a été complet dès la fin de l'année 2018 – Pour une recette de 9 522 € TTC



Le livre d'or du Zéphyr signé par HOSHI



KIMBEROSE avec CHAPTER ONE

Mercredi 15 mai 2019 à 20h30

Gérard Drouot Productions

Elle s'appelle Kimberly Kitson Mills et son groupe se nomme KIMBEROSE. Elle a tout juste 26 ans. Elle est auteur – compositeur – interprète.

Après quelques essais dans le Trip Hop et un court passage à La Nouvelle Star, elle décide avec ces musiciens de former KIMBEROSE et de faire la musique qu'elle a envie d'écouter.

Après quelques concerts magiques, son premier EP sort en septembre 2017 et son premier album : « Chapter One » au début 2018.

Kimberly Kitson Mills est une chanteuse

sidérante, une tornade de feeling, revisitant cette musique qu'est la soul pour lui redonner vigueur et nerf. Cette voix convoque instantanément la mémoire des divas douloureuses du jazz et de la soul, de Billie Holiday à Amy Winehouse, en passant par Nina Simone.

560 personnes ont assisté au concert : 523 places à 18 €, 37 invités. Le concert a eu lieu à guichet fermé – Pour une recette de 9 414 € TTC



Kimberose sur la scène du Zéphyr le 15 mai 2019

LES INNOCENTS avec L'Album 6 ½

Jeudi 14 novembre 2019, à 20h30

Auguri Productions

Depuis l'album *Mandarine* et leur 4^{ème} récompense aux Victoires de la Musique en 2016, la tournée des Innocents a été longue et belle (2 années, avec + de 150 dates, dont 1 au Zéphyr en 2015). Jean-Christophe Urbain et J.P. Nataf ont découvert la scène à deux, s'y sont retrouvés et comme un boomerang, un public au rendez-vous dès les premières notes des anciens tubes



Les Innocents au Zéphyr le jeudi 14 novembre 2019

(*Un Monde parfait, L'Autre Finistère, Un homme extraordinaire, Jodie*). Ensemble, il y a de la magie à se surprendre, à créer quelque chose d'unique. Des harmonies qui leur ressemblent, la pop musique qu'ils aiment depuis toujours.

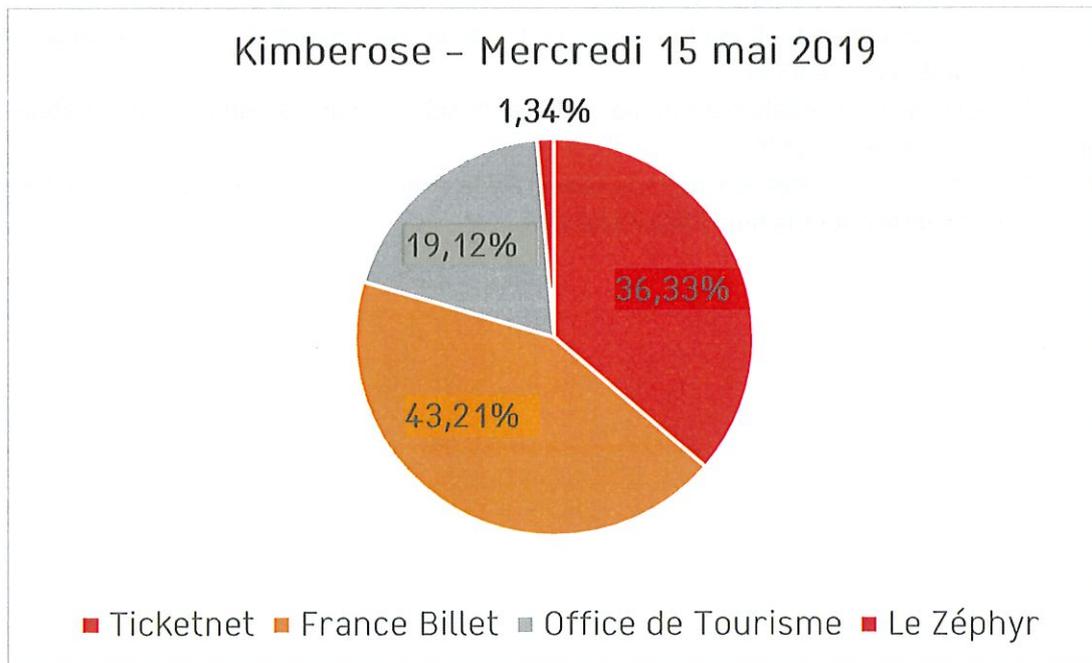
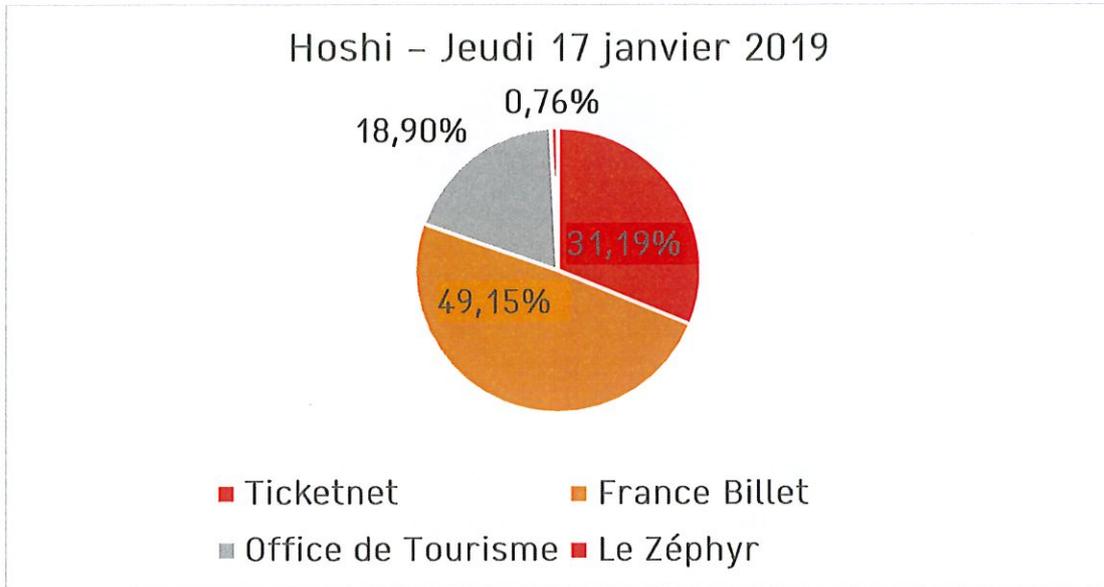
Pour l'album *6 ½*, Les Innocents, libérés de la pression du come-back, ont ouvert les fenêtres de la chambre de leurs retrouvailles. Leur carburant : ces rêves en pagaille qu'ils partagent. Cette envie toujours plus grande d'offrir de belles chansons, celles qui marquent les foules, celles qui colorent leur parcours depuis trois décennies.

357 personnes ont assisté au concert : 317 places à 25 €, 8 places à 29 € et 32 invités – Pour une recette de 8 157 € TTC

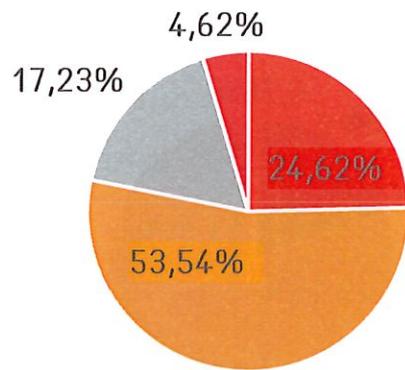
Les recettes de billetterie de ces trois concerts s'élèvent à 27 093 € TTC

Les billets des spectacles proposés par Le Zéphyr sont en vente dans différents lieux, afin de permettre à chacun de trouver le point de vente le mieux adapté et le plus proche. Nous utilisons les réseaux habituels de billetterie tels que Ticketnet ((Leclerc, Cultura, Cora) et France Billet (Hyper et Super U, Fnac, Carrefour, Géant Casino, Intermarché). Les billets sont également en vente à l'Office de tourisme du Pays de Châteaugiron.

Répartition des ventes de billets par point de vente :



Les Innocents – Jeudi 14 novembre 2019



- Ticketnet
- France Billet
- Office de Tourisme
- Le Zéphyr

Nous constatons que le réseau de vente de billetterie le plus sollicité est celui de France Billet, pour chacun de nos concerts. Il est important de rappeler que l'Hyper U de Châteaugiron adhère au réseau de vente France Billet.

L'Office de tourisme reste également un point de vente sollicité par les habitants de Châteaugiron et des communes environnantes.

L'Office de tourisme de Châteaugiron nous apporte également une vitrine pour nos spectacles grâce à leur site internet et la leur Page Facebook.

2.4.2. Les spectacles proposés par des producteurs

Les spectacles proposés par les productions permettent au Zéphyr d'enrichir la programmation culturelle de la salle. Nous avons ainsi accueilli 10 spectacles en 2019 soit 5 de plus qu'en 2018.

Théâtre : *Le mariage nuit gravement à la santé 2*, – proposé par 1619 Events
Samedi 19 janvier 2019, à 20h30
430 personnes ont assisté à ce spectacle

Spectacle : *Sur la route des Balkans* – proposé par VB Productions
Lundi 25 février 2019 à 15h00
570 personnes ont assisté à ce spectacle

Théâtre : *Amants à mi-temps* – proposé par 1619 Events
Samedi 16 mars 2019 à 20h30
280 entrées pour ce spectacle

Concert : *Gilles SERVAT et Avrillé en chœur en concert* – proposé par l'Ensemble Vocal d'Avrillé en chœur
Dimanche 24 mars 2019 à 15h30
535 personnes ont pu assister à ce spectacle



Concert Gilles Servat et Avrillé en chœur

Théâtre : *Nous, peuple Européen, 6 personnages en quête d'Europe* – proposé par l'Association Tyr et Sidon
Samedi 18 mai 2019 à 20h30
45 entrées pour cette représentation théâtrale

Dîner-Spectacle : *Nos Années Johnny* – proposé par Activ 'Animation
Samedi 28 septembre 2019 à 20h00
280 personnes étaient présentes lors de ce dîner spectacle



Dîner spectacle « Nos années Johnny »

Festival : *Castel Rock fest* – proposé par l'Association Castel Prod
Au programme : Tagada Jones, No One Is Innocent, Heatseeker, No Class
Samedi 9 novembre 2019 à 19h
1 200 entrées pour ce spectacle



Castel Rock fest

Humour : *Menteurs ?* – proposé par 1619 Events
Samedi 16 novembre 2019 à 20h30
285 personnes ont assisté à ce spectacle

Théâtre : *La Guerre des sexes* – proposé par No Limit Productions
Vendredi 6 décembre 2019 à 20h30
560 personnes ont assisté à ce spectacle

Spectacle jeune public : *Les Clowns Reffan'os* – proposé par Activ 'Animation
Dimanche 1^{er} décembre 2019 à 14h et 17h
450 personnes ont assisté à ce spectacle

La fréquentation par spectacle, qu'il s'agisse de la programmation du Zéphyr ou de celle des spectacles proposés par les producteurs a été très satisfaisante et démontre la capacité du Zéphyr à attirer des publics très différents.

2.4.3. Les événements par espaces utilisés

▪ Grande salle + hall + salle de réunion :

33 événements et 61 jours d'utilisation, dont 26 jours de locations payantes et 35 jours de mises à disposition gratuite

UTILISATEURS	NATURE DE L'EVENEMENT	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS.
Janvier						
CITEDIA	Concert de HOSHI	2	1		G	570
ACPG / CATM	Assemblée générale + repas + activités	1	1		G	130
CE KEOLIS RENNES	Repas dansant, remise de médailles	1	1	P		285
Mars						
ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES DE L'OUEST	Salon photo vidéo	2	1	P		630
ECOLE PAUL LE FLEM	Concert	2	1		G	380
CASTEL MELODIES	Concerts de chorale	3	1	P		1060
Avril						
ECOLE PAUL LE FLEM	Concert	1	1		G	250
Mai						
FEDERATION FRANCAISE DE DANSE	Concours de danse	3	1	P		900
CITEDIA	Concert de KIMBEROSE	2	1		G	560
ECOLE PAUL LE FLEM	Concert	2	1		G	380
COLLEGE SAINTE CROIX	Concert	1	1		G	420
ASSOCIATION GRYMMA	Répétitions + Gala de danse de Retiers	3	1	P		910
ECOLE LA PINCE GUERRIERE	Répétitions et Spectacle (2 séances)	2	1		G	934
Juin						
ASSOCIATION TAP BREIZH	Gala de danse	2	1	P		580
DOMLOUP DANSE	Galas de danse	3	1	P		1090
ECOLE PAUL LE FLEM	Gala de danse	2	1		G	570
COLLEGE STE CROIX	Concert de chorale (2 séances)	2	1		G	715
ASSOCIATION NOTES IN RENNES	Concerts de chorale (3 séances)	3	1	P		2095

UTILISATEURS	NATURE DE L'EVENEMENT	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS.
Août						
ASSOCIATION RAIN NO PAIN NO	Festival Red Love	2	1		G	600
Septembre						
MAIRIE CHATEAUGIRON DE	Fête du jeu	3	1		G	3100
ACTIV'ANIMATION	Diner-spectacle « Nos années Johnny	1	1	P		280
Octobre						
BAGAD CHATEAUGIRON de	Fest noz	1	1		G	480
MAIRIE CHATEAUGIRON DE	Festival Emômptions : 3 spectacles + ateliers	5	1		G	525
Novembre						
CASTEL ROCK FEST	Festival	2	1		G	1200
CITEDIA	Concert Les Innocents	2	1		G	357
TELETHON	Concert Notes In Rennes	1	1		G	680
EDAGO	Remise de diplômes	1	1	P		387
ACTIV'ANIMATION	Repas spectacle	1	1	P		180
Décembre						
ACTIV'ANIMATION	Spectacle jeune public (2 séances)	1	1	P		450
ASCEE 35	Arbre de Noël (spectacle)	1	1	P		550
CE PREFECTURE	Arbre de Noël	1	1	P		560
ECOLE PAUL LE FLEM	Concert de Noël	1	1		G	450
ECOLE CENTAURE DU	Concert de chorales	1	1		G	627
33 Evènements		61	33			23 130

▪ Grande salle + hall :

47 événements, et 70 jours d'utilisation : soit 35 jours de locations payantes et 35 jours de mises à disposition gratuite

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS..
Janvier						
MAIRIE DE CHATEAUGIRON	Vœux du Maire	1	1		G	350
USC CYCLISME	AG et repas	1	1		G	120
GRUPE CRISTAL	Séminaire et cocktail	1	1	P		120
1619 PRODUCTIONS	Représentation théâtrale	1	1	P		430
MAL Y PASSE	Montage, Répétitions et représentations	9	1		G	
APASE	Vœux	1	1	P		230
Février						
MAL Y PASSE	Représentation théâtrale	3			G	1785
RECTORAT	Concours	3	1	P		437
ASSOCIATION DES CHASSEURS	Repas	1	1		G	380
MAIRIE DE CHATEAUGIRON	Repas des anciens	1	1		G	246
VB PRODUCTIONS	Spectacle folklorique	3	1	P		620
DREAL BRETAGNE	Concours	1	1	P		106
LA RIMANDELLE	Concert de la St Patrick	1	1		G	227
RECTORAT	Concours	3	1	P		684
Mars						
FOREVERLIVING	Réunion	1	1	P		420
1619 PRODUCTIONS	Représentation théâtrale	1	1	P		280
CREDIT AGRICOLE DE CHATEAUGIRON	AG + repas	1	1	P		290
LA RIMANDELLE THEATRE	Représentation théâtrale	3	1		G	320
ASSOCIATION AVRILLE EN CHOEUR	Concert Gilles SERVAT	1	1	P		535
RECTORAT	Concours	2	1	P		514

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS..
Avril						
IDEAL MEETING ET EVENTS	Séminaire Cap Gémini	1	1	P		320
MAIRIE DE CHATEAUGIRON	Spectacle jeune public	2	1		G	198
IDEAL MEETING ET EVENTS	Séminaire Cap Gémini	1	1	P		240
FRANS BONHOMME	AG et Cocktail	1	1	P		130
CASTEL COUNTRY DANCERS	Bal country	1	1		G	205
USC BASKET	Loto	1	1		G	450
USC FOOT	Repas	1	1		G	380
Mai						
EVOLUTION	Séminaire et cocktail	1	1	P		270
ASSOCIATION TYR ET SIDON	Représentation théâtrale	1	1	P		45
MINISTERE DE LA DEFENSE	Concours	1	1	P		187
MAIRIE DE CHATEAUGIRON	Spectacle jeune public	1	1		G	105
Juin						
ASSOCIATION LES PITCHOUNS	Spectacle	1	1		G	75
ASSOCIATION TEHANI	Gala de danse	1	1	P		285
Septembre						
ASSOCIATION BASEBALL	Loto	1	1		G	500
LA POSTE	Séminaire et cocktail	1	1	P		150
ASSOCIATION PUSZCYKOWO	Loto	1	1		G	430
Octobre						
AFT BURKINA	Concert de chorales	1	1		G	280
AFT BURKINA	Concert de chorales	1		P		250
PCC	Spectacle pour les pers. âgées	1	1	P		475
PCC	Spectacle pour les pers. âgées	1			G	556
LE REVE EXTRAOR. DE LOUISE	Loto	1	1		G	520

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS..
Novembre						
ASSOCIATION DES PECHEURS	Loto	1	1		G	500
CLUB DE L'AMITIE	Concours de belote	1	1		G	180
ADMR	Séminaire et repas	1	1	P		198
1619 PRODUCTIONS	Représentation théâtrale : François Martinez	1	1	P		285
INTERACTION	Réunion et cocktail	1	1	P		205
LES FLAGRANTS DELIRES	Représentations théâtrales Annulation des 3 représentations (4 jours)					
INTERACTION	Réunion et cocktail	1	1	P		185
Décembre						
NO LIMIT PRODUCTIONS	Représentation théâtrale	1	1	P		560
CE CAPEB	Arbre de Noël	1	1	P		364
MAIRIE CHATEAUGIRON	DE Spectacle jeune public	1	1		G	400
	47 Evènements	70	47			16 192

- Hall : 3 événements, pour 5 jours d'occupation dont : 4 jours de location payante et 1 jour de mise à disposition gratuite

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS..
Février						
RECTORAT	Concours	3	1	P		126
Mai						
ASSOCIATION LES BOULISTES	Buffet	1	1		G	110
Octobre						
COOP HABITAT	Stands commerciaux	1	1	P		25
	3 Evènements	5	3			261

3. Les actions de communication

Le service communication de Citédia définit, en concertation avec l'équipe du Zéphyr, le plan de communication et les moyens à mettre en œuvre pour le réaliser.

Notre objectif est de promouvoir l'activité de spectacle et l'activité de location des espaces pour les événements d'entreprises.

3.1. Le site internet de Citédia : un important relais d'information



Ce site www.citedia.com, présente des pages dédiées au Zéphyr, qui sont également directement accessibles via le nom de domaine www.salle-lezephyr.fr.

Le site propose une présentation de l'équipement, à destination du grand public, avec un agenda culturel et une rubrique à destination des professionnels avec les informations techniques.

- Statistiques de fréquentation :

Les pages concernant Le Zéphyr ont été visités plus de 8 800 fois (hors pages agenda). Les visiteurs proviennent à 27,7% de Rennes.

3.2. La communication dédiée à la programmation des spectacles

Dans le but de développer l'image du Zéphyr, et de positionner la salle comme une salle de spectacles auprès du public, les outils de communication dédiés à la programmation culturelle, mis en place la saison passée, ont été reconduits.

- Création d'une affiche grand format (135*250 cm) annonçant les événements culturels de la saison. Actualisable facilement (nouvelle date, complet, annulation, ...), sa disposition sur la vitrine du hall d'accueil permet aux visiteurs de bien identifier Le Zéphyr comme un lieu d'accueil de spectacles.



- La plaquette de saison, imprimée à 5000 exemplaires et diffusée dans un grand nombre de points de vente ciblés : points de billetterie, Offices de Tourisme, lieux culturels, disquaires, bars, campus, en Pays de Châteaugiron, de Liffré, de Vitré, de Janzé, également à Rennes et Rennes Métropole sud-est.



En plus de ces deux supports de communication, et de la rubrique Agenda du site internet, d'autres actions ont été mises en œuvre :

- Les relations presse

Nous informons régulièrement les médias locaux et relais de diffusion culturelle (presse, télévisions, radios, Offices de tourisme...) des spectacles se déroulant au Zéphyr.

Le développement d'un réseau de partenaires (Le Journal de Vitré, les radios locales, ...) ainsi que l'envoi de communiqués de presse participent à la présence des événements dans les rubriques culturelles de Ouest France et Nous Vous Ille par exemple. Les événements co-organisés par Citédia sont également publiés en ligne sur les sites tels que maville.com, Ouest France, Agenda Culturel 35...

- La page Facebook « Le Zéphyr Châteaugiron »

Cette page est un espace de dialogue avec le public et permet une gestion de l'e-réputation du Zéphyr. En 2019, elle comptabilise 450 fans. (270 en 2018).

3.2.1. La promotion spécifique des spectacles co-organisés par Citédia

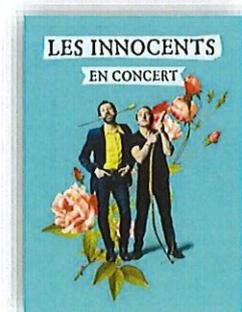
En 2019, 3 concerts ont été co-organisés : Hoshi (17 janvier), Kimberose (15 mai) et Les Innocents (14 novembre).

Les concerts d'Hoshi et de Kimberose ont rapidement affichés complet. Ils n'ont donc pas nécessité d'un soutien important en support de communication.

Pour le concert des Innocents nous avons réalisé :

- des affiches grand format en affichage libre, des affiches en commerces de proximité sur le Pays de Châteaugiron, Rennes, Métropole sud-est ;
- des opérations de diffusion de flyers lors de concerts au Liberté à Rennes ;
- des communiqués de presse, transmis aux médias locaux (presse, radio et télévision).

Nous avons également mis en place des partenariats avec les médias locaux pour faire gagner des invitations (Journal de Vitré, France Bleu Armorique).



Enfin, la Commune et l'Office de Tourisme du Pays de Châteaugiron sont des relais d'information sur le territoire avec le programme culturelle, les lettres d'information municipale et le panneau d'affichage lumineux.

3.3. La communication dédiée à l'activité de location de salle pour les événements professionnels.

- **La présentation de l'équipement sur www.citedia-event.com :**
Dans le cadre de l'activité de location de salles pour les événements d'entreprises, nous avons mis en place une communication mutualisée, sous la marque « Citédia Event » avec l'ensemble des espaces dont Citédia assure la gestion. Le site web www.citedia-event.com a été créé en avril 2019 afin de présenter l'ensemble des offres dédiées aux professionnels pour l'organisation de leurs événements. Une page permet de mettre en avant les informations techniques, des photos et la géolocalisation de la salle, et les contacts sont clairement identifiés pour les demandes de devis ou les renseignements.
- **Le référencement sur les annuaires professionnels :**
Nous veillons à référencer Le Zéphyr sur les annuaires professionnels en ligne.
- **Les « Pages Jaunes » en ligne**
Citédia achète un espace payant sur les Pages Jaunes en ligne afin de promouvoir ses activités. Ainsi, les salles pilotées par Citédia sont référencées dans les rubriques « Location de salles » et « Salles de concerts et de spectacles ».
- **Insertions publicitaires**
2 insertions publicitaires « Citédia Event » ont été réalisés dans le magazine « Rennes Business » et dans Le Journal des Entreprises. Celles-ci présentaient les différents lieux gérés par Citédia pour l'organisation d'événements professionnels.

4. Compte-rendu financier

4.1. Le compte de résultat

€	BILAN 2014	BILAN 2015	BILAN 2016	BILAN 2017	BILAN 2018	DSP 2019	BILAN 2019
DEPENSES	279 585,78	292 604,52	277 812.24	296 637,69	337 501.96	332 900	321 074.68
RECETTES	83 692,65	95 042,19	112 421.12	126 759,07	145 710.28	119 200	107 913.99
RESULTAT	-195 893,13	-197 562,33	-165 391.12	-169 878.62	-191 791.68	-213 700	-213 160.99
Participation Collectivité	<i>193 690,00</i>	<i>197 562,33</i>	<i>165 391.12</i>	<i>169 878.62</i>	<i>191 791.68</i>	213 700	213 160.99

Les dépenses totales s'élèvent en 2019 à 321 074.68 € et concernent l'exploitation générale pour 260 333.66 € et l'exploitation spectacle pour 60 741.02 €.

4.2. Exploitation générale : détail des charges et produits

4.2.1. Les charges

Les dépenses qui s'élèvent en 2019 à **260 333.66 € HT** se décomposent comme suit :

- Les dépenses de Fluides s'élèvent au total à **18 879.66 € HT** contre 16 254.67 € HT en 2018 avec 14 453.03 € pour l'électricité (+23.04%), 3 477.98 € pour le Gaz (+2.78%) et 948.65 € pour l'Eau (-15.57%).
- Les postes Fournitures d'entretien (1 749.30 €), Petit matériel et outillage (2 310.23 €) et Fournitures de bureau (736.37 €) s'élèvent au total à **4 795.90 € HT** et sont en forte baisse par rapport à 2018 qui comptabilisait 12 321.34 € HT. Y figurent principalement l'achat de petits matériels de lumières et techniques.
- Le poste Travaux exécutés par des Tiers s'élève à **5 726.39 € HT** contre 9 464.44 € H.T en 2018. Ce poste est lié directement aux demandes des clients, faisant appel à des prestations extérieures, qui leur sont refacturées par Le Zéphyr.
- Le poste Location de matériel comptabilise un montant de **1 900.08 € HT** pour la location de 2 postes informatiques, la location du WIFI et la location de matériel à la demande des clients qui leur sont refacturées.
- Le poste Entretien réparation d'un montant de **2 435.06 € HT** contre 2 291.89 € HT en 2018. Y figurent principalement une réparation de la nacelle pour 187.67 €, le changement de câbles de perches pour 926.50 €, le remplacement de batteries sono pour 789.74 € et le changement de batteries et cartouches sur le SSI pour 531.15 €
- Le poste Contrats d'entretien s'élève à **18 211.14 € HT** contre 18 131.34 € HT en 2018. L'évolution correspond à une augmentation contractuelle des contrats.
- Le poste Nettoyage d'un montant de **18 998.50 € HT** contre 22 934.35 € HT en 2018, variant avec la fréquentation et partiellement refacturé aux utilisateurs.

- Les frais de **Publicité, Communication** s'élèvent à 2 594.20 € HT et correspondent à la promotion de la salle avec une plaquette de saison et la création d'affiches.
- La prime d'Assurance s'élève à 2 659.86 € HT contre 2 570.34 € HT en 2018.
- Le poste Honoraires d'un montant de 1 529.21 € HT contre 1 690.59 € HT en 2018 est composé principalement des vérifications annuelles obligatoires des installations électriques, de gaz, des appareils de levage, la vérification des perches, et la vérification des installations de désenfumage mécanique.
- Le poste **documentation** d'un montant de 320.27 € HT correspond à un abonnement au journal Ouest France.
- Les **Frais de déplacements** d'un montant de 32.70 € HT correspondent aux déplacements du personnel pour effectuer les achats nécessaires au fonctionnement de l'équipement (Poste, magasins d'outillage...) contre 517.34 € HT en 2018.
- Le poste **Affranchissement-Téléphone** d'un montant de 2 073.56 € HT est en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (1 824.57 € HT) et se répartit en frais de téléphone pour 1 978.52 € et frais postaux pour 95.04 €.
- Le poste **Impôts et Taxes** d'un montant de 2 260.39 HT correspond à la redevance d'ordures ménagères facturée par le SMICTOM
- La **Rémunération de Citédia Services** s'établit à 61 489.39 € HT (contre 63 561.38 € en 2018) Elle est composée d'une partie fixe révisée de 39 978.50 € HT et d'une partie variable de 20 889.29 € HT calculée sur la base de 30% des recettes de location commerciales versées et une régularisation de l'exercice 2018 pour 621.60 € sur la redevance fixe suite à une modification des bases des indices de révisions.
- Le poste **Intérimaires** pour un montant de 3 895.64 € HT correspond à un renfort pour assurer des prestations techniques.
- Les **frais de Personnel** d'un montant 110 596.20 € HT sont en baisse de 2.81 % par rapport à 2018 (113 794.93 € HT).

Les principales variations sur ce poste en 2019 par rapport à 2018 sont les suivantes :

- le non-remplacement pendant les 2 mois de la période estivale du régisseur de site, suite à son évolution au sein d'un autre équipement,
- les différentiels de rémunération individuelles liés au recrutement de nouveaux collaborateurs avec une ancienneté/expérience moindre,
- une revalorisation générale des salaires au 01/05/2018 de 2% dans le cadre des négociations annuelles obligatoires,
- une augmentation individuelle au mérite représentant +0.8% de la masse salariale sur l'exercice 2019,
- il faut mentionner que la société Citédia a versé sur ses résultats propres à l'ensemble de ses salariés de l'intéressement et de la participation,
- dans les frais de personnel sont comptabilisés les tenues de travail pour un montant de 704.50 €,
- dans les frais de personnel sont comptabilisés du personnel intermittent pour un montant de 287 €.

CHARGES DE PERSONNEL	MASSE SALARIALE Brut Chargé	TEMPS DE PRESENCE
▪ Chargée d'exploitation Salle multifonction 1	46 497	100%
▪ Régisseur de site 1	24 029	100%
▪ Régisseur de site 2	14 544	99%
▪ Technicien de site 1	24 158	100%
▪ Technicien de site 2	377	1%

Le Régisseur de site 1 a été muté à la salle du Ponant à Pacé à compter du 30/06/2019.

Le Régisseur de site 2 a été embauché le 2/09/2019 pour remplacer le Régisseur de site 1.

Le Technicien de site 1 a été embauché le 5/11/2018 en CD2II pour une présence de 58 %.

- Les frais de Formation du personnel sur l'année 2019 ont représenté un coût pédagogique de 1671,50 €, pour lesquels nous avons perçu une aide OPCO de 892,5€ soit un reste à charge de 779€.

4.2.2. Les produits

Les recettes, qui s'élèvent à **81 378.24 € HT**, contre 119 904.14 € en 2018, diminuant de 30.97% et se décomposent comme suit :

	2019	2018
• Location aux Associations Castelgironnaises :	2 626.69 € HT	1 634.97 € HT
• Location aux Particuliers	-	-
• Location Autres :	8 910.83 € HT	5 603.32 € HT
• Prestations refacturées :	21 929.37 € HT	33 995.15 € HT
• Location au secteur Entreprises :	33 697.17 € HT	56 419.69 € HT
• Location aux associations non Castelgironnaises :	14 214.18 € HT	22 255.01 € HT

4.3. Spectacle : détail des charges et produits

4.3.1. Les charges

Dans cette partie, sont imputés les coûts directs induits par les spectacles organisés en lien avec la Mairie. Ils s'élèvent à **60 741.02 € HT** et se décomposent comme suit :

- Les coûts d'impression de la **Billetterie** d'un montant de 339.50 € HT
- Les Prestations effectuées par des Tiers d'un montant de 7 953.39 € HT correspondent à l'appui d'intervenants extérieurs pour répondre aux besoins techniques spécifiques des spectacles.

- La Location de matériel s'élève à 7 837.08 € HT et concerne du matériel de sonorisation et d'éclairage pour les trois spectacles.
- Les frais de Publicité s'élèvent à 2 258.25 € HT et correspondent à la promotion de ces mêmes spectacles.
- Le Poste Mission Réception d'un montant de 5 949.63 € HT correspond au défraiement et à la restauration des artistes, tels que stipulés dans les contrats de cession.
- Les Achats de spectacles pour 21 800.00 € HT, soit :
 - Hoshi pour 6 000.00 € HT
 - Kimberose pour 5 600.00 € HT
 - Les Innocents pour 10 200.00 € HT
- Les Droits d'auteur pour 4 258.32 € HT correspondent aux sommes dues à la SACEM et CNV.
- La Rémunération de Citédia Services pour 9 807.15 € HT est composée d'une partie fixe à hauteur de 4 500 € et d'une partie variable à hauteur de 5 307.15 €, fonction du montant des recettes de billetterie.

4.3.2. Les produits

Les recettes des spectacles s'élèvent à **26 535.75 € HT** contre 25 802.14 en 2018 selon la décomposition ci-après.

Le résultat final de l'activité spectacles fait apparaître un déficit de 34 205.27 € HT contre 32 158.22€ HT en 2018.

Billetterie des spectacles :

- Hoshi..... 9 326.15 € HT
- Kimberose..... 9 220.38 € HT
- Les Innocents..... 7 989.22 € HT

Résultat d'exploitation

Le résultat final fait apparaître un déficit de **213 160.69 € HT** pour un engagement financier de **213 700 € HT**.

4.4. Le bilan

	2019														
	BILAN 2016			BILAN 2017			BILAN 2018			DSP 2019			BILAN 2019		
	Exploitation	Spectacle	Total	Exploitation	Spectacle	Total	Exploitation	Spectacle	Total	Exploitation	Spectacle	Total	Exploitation	Spectacle	Total
CHARGES															
Eau-Gaz-Electricité	15 234		15 234	15 249		15 249	16 254,67		16 254,67	17 800		17 800	18 879,66		18 879,66
Charges d'exploitation	65 485	10 536	76 021	52 352	27 630	79 982	65 688,19	34 316,22	100 004,41	67 800	35 300	103 100	51 330,70	38 128,17	89 458,87
Achats de boissons		170	170		194	194		558,45	558,45					537,70	537,70
Achats de spectacles		8 020	8 020		19 950	19 950		21 000,00	21 000,00					21 800,00	21 800,00
Fournitures d'entretien	2 067		2 067	1 583		1 583	1 770,19		1 770,19	1 700		1 700	1 749,30		1 749,30
Petit matériel et outillage	7 792		7 792	9 116		9 116	9 993,35		9 993,35	3 700		3 700	2 310,23		2 310,23
Entretien et réparation	2 873		2 873	482		482	2 291,89		2 291,89	5 900		5 900	2 455,06		2 455,06
Contrats d'entretien	19 029		19 029	16 574		16 574	18 211,34		18 211,34	20 800		20 800	18 211,14		18 211,14
Nettoyage	28 916		28 916	20 414		20 414	21 994,35		21 994,35	30 900		30 900	18 998,50		18 998,50
Travaux exécutés par des tiers	3 332		4 656	3 401		4 428	9 464,44		14 776,13	3 700		5 600	5 726,39		13 679,78
Location de matériel	1 486		2 309	782		3 098	1 302,63		6 466,08	1 100		5 900	1 900,08		9 737,16
Remise en état des sièges				0		0	0,00		0,00						
Personnel	107 560		107 602	111 359		111 719	120 740,35		120 740,35	109 500		115 700	116 427,35		116 427,35
Prix de personnel	105 666		105 666	108 479		108 479	113 794,33		113 794,33	107 400		119 600	109 586,20		109 586,20
Indemnités	1 590		1 722	1 976		2 347	3 968,05		3 968,05	600		600	3 865,64		3 865,64
Formation	304		304	983		983	2 978,77		2 978,77	1 500		1 500	1 935,51		1 935,51
Frais administratifs	7 512		11 833	8 618		13 488	10 895,01		9 794,03	12 100		21 600	9 946,17		18 483,55
Fournitures de bureau	1 107		1 107	649		649	957,80		957,80	500		500	786,37		786,37
Fournitures Biliaire	248		248	330		330	338,42		338,42	800		800	339,50		339,50
Primes d'assurance	2 336		2 336	2 564		2 564	2 570,34		2 570,34	2 900		2 900	2 659,86		2 659,86
Honoraires	1 266		1 266	1 291		1 291	1 690,59		1 690,59	1 800		500	1 529,21		1 529,21
Communication	1 757		1 757	1 541		2 778	2 236,32		4 556,34	2 500		4 700	2 596,20		4 826,45
Documentation	277		277	293		293	498,05		498,05	300		300	300,27		300,27
Frais de déplacements	484		2 790	416		2 169	517,34		4 888,27	700		3 500	32,70		5 969,63
PTT Téléphone	1 652		1 652	1 662		1 662	1 824,57		1 824,57	3 400		3 400	2 075,56		2 075,56
Rémunération CTEDIA	58 152		63 326	59 016		10 803	63 561,38		9 660,42	56 800		67 700	61 483,39		71 296,54
Impôts et taxes	2 500		3 696	2 850		3 511	3 000,00		4 179,69	2 800		7 000	2 260,39		6 518,71
TOTAL CHARGES	256 462	21 350	277 812	249 443	47 194	296 638	279 541,60	57 960,96	337 502,56	266 800	66 100	332 900	260 333,66	60 741,02	321 074,68
TOTAL PRODUITS	101 742	10 679	112 421	95 243	31 516	126 759	119 908,14	25 802,14	145 710,28	87 600	31 600	119 200	81 378,24	26 355,75	107 913,99
RESULTAT NET	-154 720	-10 671	-165 391	-154 200	-15 678	-169 879	-159 633,46	-30 138,22	-191 791,68	-179 200	-34 500	-213 700	-178 955,42	-34 305,27	-213 160,69

5. Compte-rendu technique

5.1. Les fluides

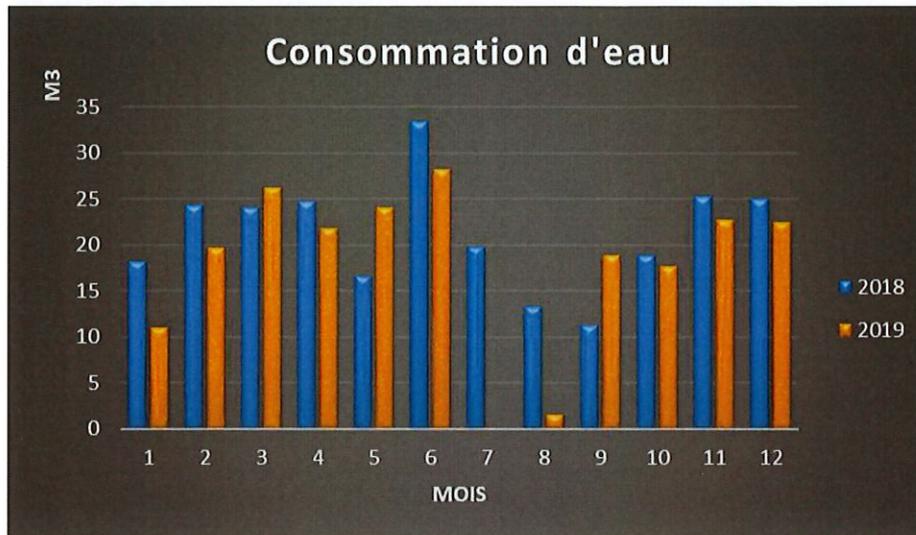
	EAU	GAZ	Electricité				TOTAL
			HPH	HCH	HPE	HCE	
Janvier	10,96	865,26	4784	1007			5791
Février	19,55	1032,25	7206	1396			8602
Mars	26,16	787,76	8919	1132			10051
Avril	21,69	752,97	2710	1181	2495	682	7068
Mai	24,01	209,12			6438	1536	7974
Juin	28,15						0
Juillet							0
Août	1,51				7964	2387	10351
Septembre	18,82	52,28			5049	1395	6444
Octobre	17,6	257,18			5112	1572	6684
Novembre	22,72	398,24	10862	4858	145	58	15923
Décembre	22,44	790,07	13474	6347			19821
Total en m ³	213,61	5145,13				Total en kw/h	98709

HPH : Heures Pleines Hiver

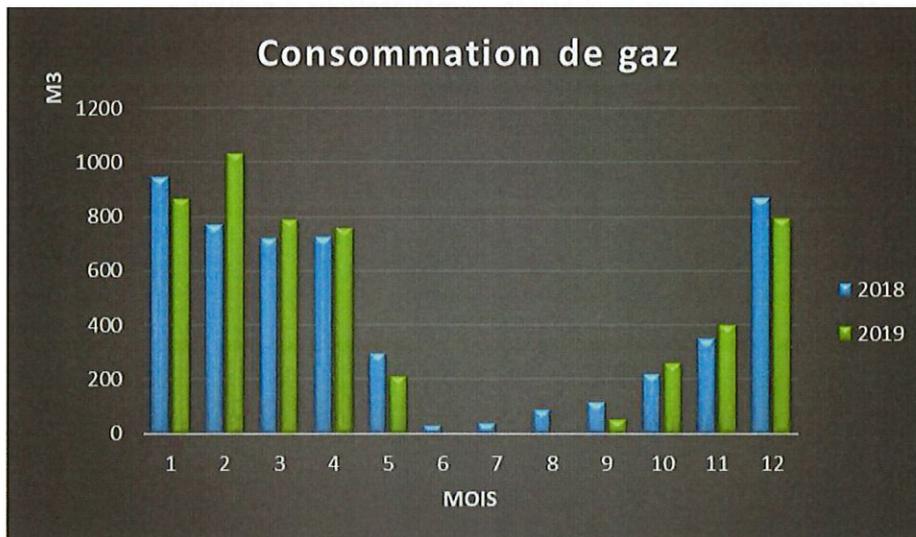
HCH : Heures Creuses Hiver

HPE : Heures Pleines Eté

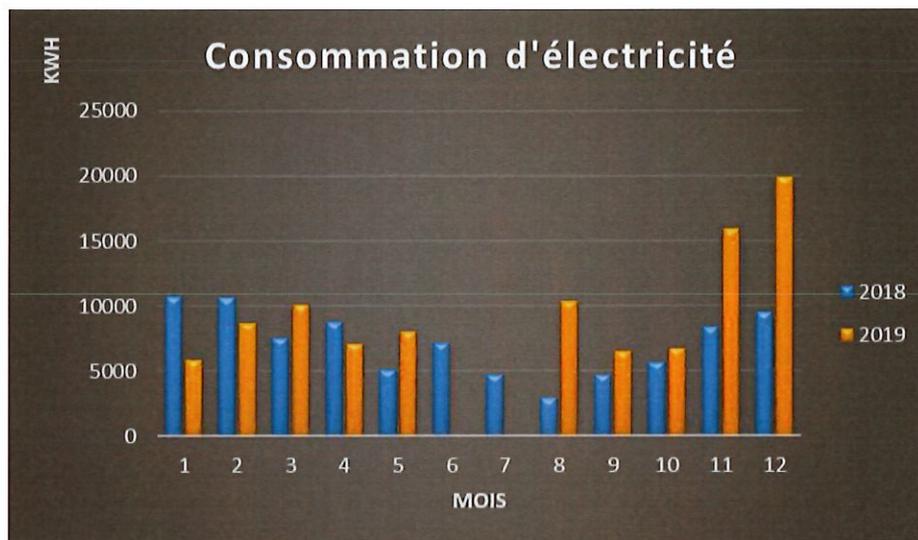
HCE : Heures Creuses Eté



La consommation est en nette baisse d'environ 15% par rapport à 2018. La forte consommation relevée en septembre est due à la consommation du festival Red Love fin août après lequel le relevé du compteur n'a pas été effectué, ce qui a eu pour effet un report de consommation sur septembre.



La consommation en gaz est identique à celle de 2018. Elle est en rapport avec les besoins de l'activité pour le chauffage de la partie technique, loges, sanitaires, office traiteur, salle de réunion et couloir nord du bâtiment pendant la période froide de l'année. Elle est liée également aux besoins en eau chaude de l'office traiteur et aux sanitaires privés tout au long de l'année.



La consommation électrique pour l'année 2019 est en nette hausse d'environ 15% par rapport à 2018, ce qui est principalement dû aux mois de novembre et décembre pendant lesquels la consommation a doublé par rapport à l'année précédente sur la même période.

En effet, la décision de faire tourner en continu les centrales d'air du hall et de la salle de spectacle a eu pour conséquence cette augmentation de consommation électrique. Le choix de cette décision sera développé dans le chapitre « Améliorations à prévoir ».

5.2. Les contrats de maintenance

Sociétés	N° Contrat Date de départ	Objet	Périodicité	Montant Annuel H.T.	Nbre Fact.		HT 2019
							Montant/factures
SOBEX	01/07/2005	-Entretien , maintenance des installations de génie climatique	- 1 an renouvelable par tacite reconduction pr périodes de même durée - Préavis 3 mois LRAAR 31/03/N	1 800,00	1	Décembre	2 479,46 €
							2 479,46 €
HYGIENE ENVIRONNEMENT	N°SP35/AVR05	- Dégraissage des réseaux de ventilation de cuisine (1 intervention par an)	- 1 an renouvelable pour même durée - Préavis 3 mois LRAAR	dégraissage cuisine et plonge: 370 € HT Nett.surfaces et mat.: 430 € HT	1	Septembre	1 031,10 €
							1 031,10 €
R2S	01/07/2005	- Vérification annuelle du matériel de lutte contre l'incendie (2 visites par an)	- 1 an renouvelable par tacite reconduction pour même durée - Préavis 3 mois LRAAR 31/03/N	2 échéances: Mars: 363 € HT Sept.: 960,90€ HT soit, 1323,90 € / an	2	mars(blocs éclairage) + extincteurs) Novembre	740,73 €
							606,96 €
JOURDAINIÈRE NATURE	01/05/2008	- Entretien des espaces verts	- 1 an - reconduit par tacite reconduction par période d'un an. Préavis 1 mois LRAAR	6633,33 € HT	4	Mars Juin Septembre Novembre	2 434,50 €
							2 434,50 €
IBS HYGIENE SERVICES	03/10/2008	- Pompage des bacs à graisse	- 1 an, renouvelable par tacite reconduction pour 1 période d'un an . Préavis 3 mois LRAAR	153,50 €	1	Novembre	214,11 €
							214,11 €
SAMIA DEVIANNE (ALTRAD)	01/01/2018 CIT SERV CT 01	- Entretien de la tribune télescopique	- 3 ans, renouvelable annuellement par tacite reconduction - Préavis 3 mois LRAAR 30/09/2020	1 880,77 €	1	Octobre	1 889,11 €
							1 889,11 €
CITEDIA SECURITE	01/01/2013	- Rémunération télésurveillance		850,00		mars	903,60 €
							903,60 €
R2S91	Convention N°: CDT/00/16/163 01/01/2016	- Vérification annuelle S.S.I (alarmes incendie)	- 1 an, renouvelable par tacite reconduction pour 1 période d'un an . Durée max.: 5 ans Préavis 3 mois LRAAR	573,02 € HT		mars	608,07 €
							608,07 €
Total 2019.....							18 211,14 €

5.3. Les contrats d'entretien

Les entreprises et organismes intervenants au zéphyr pour assurer les opérations de maintenance et d'entretien sont :

- **STE SOGEX**
Chauffage, traitement d'air et production d'eau chaude.
- **R2S (RENNES SECURITE SERVICE)**
Contrôle des éléments de sécurité incendie : SSI, moyens de secours, désenfumage, éclairages de sécurité.
- **DEKRA (organisme de contrôle agréé)**
Vérification des installations électriques, de gaz, incendie, appareils de levage : nacelle et perches mobiles de l'espace scénique.
- **SAMIA DEVIANNE (ALTRAD)**
Entretien de la tribune télescopique (gradin).
- **ISS**
Pompage et nettoyage du bac à graisse de l'espace traiteur.
- **HYGIENE ENVIRONNEMENT**
Dégraissage des réseaux de ventilation de l'espace traiteur.
- **CITEDIA SECURITE**
Alarme incendie.

Entreprise	Date de la dernière visite	Périodicité
------------	----------------------------	-------------

Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 15/10/2020

Affiché le **16 OCT. 2020**

ID : 035-200064483-20201012-2020_10_12_10-DE

Système de sécurité incendie	R2S	07/03/19	A
Vérification périodique ssi	DEKRA	20/04/18	TR/OA
Moyens de secours	R2S	07/03/19	A
Désenfumage	R2S	07/03/19	A
Eclairage de sécurité	R2S	10/09/19	S
Vérification périodique d'électricité	DEKRA	05/02/19	A/OA
Installation de chauffage (chaudière gaz)	SOGEX	24/12/19	S
Vérification périodique du gaz	DEKRA	05/02/19	A/OA
Ventilation / Climatisation	SOGEX	06/11/19	S
Conduits de fumée / ramonage	SOGEX	28/05/19	A
Vérification périodique débit de désenfumage	DEKRA	14/06/19	A/OA
Dégraissage du réseau ventilation cuisine	Hygiènes environnement	09/10/19	A
Réseau EU / séparateur dégraisseur	ISS	09/12/19	A
Vérification périodique Nacelle	DEKRA	12/09/19	S/OA
Vérification périodique perches mobiles	DEKRA	18/06/19	A/OA
Vérification périodique du gradin	ALTRAD	10/12/19	A
Entretien espaces verts	Jourdanière nature	Réparties sur l'année	

A = annuelle

S = semestrielle

TR = triennale

OA = organisme agréé

5.4. Travaux et investissements réalisés en 2019

5.4.1. Travaux et achats réalisés par la Mairie

- Achat et installation d'un limiteur SPL-ONE par la société Access Evènement afin de répondre aux normes du décret de 2017 sur les systèmes de diffusion sonore amplifiés. (Mairie de Châteaugiron)
- Achat et installation d'une nouvelle chaudière en remplacement de l'ancienne qui datait de la construction du Zéphyr en 2004. (Mairie de Châteaugiron)

5.4.2. Achats réalisés par Citédia Services

- Achat d'une dimo qui imprime des autocollants résistants permettant de marquer le matériel technique. (Citedia)
- Achat de petits outillages (Tournevis d'électricien, fer à souder, double décimètre ruban...) pour l'exploitation et la maintenance. (Citédia)

5.5. Interventions et dépannages réalisés en 2019

- CITEDIA Sécurité
10 interventions de CITEDIA Sécurité pour levées de doutes sur déclenchement d'alarme intrusion au cours de l'année 2019, probablement dues aux passages d'insectes (mouches, araignées...) devant les capteurs.
- Sté SOGEX
Intervention à la suite d'un encombrement délibéré et malveillant du conduit d'évacuation de la chaudière avec des matières plastiques faite par le toit pendant la coupure estivale.
Intervention à la suite d'une panne électronique au niveau du brûleur de la chaudière et d'une panne de l'une des pompes du circuit d'eau de chauffage.
Remplacement de la chaudière.
- R2S
Intervention pour le remplacement des batteries de secours de la sonorisation du message d'évacuation à la suite du défaut relevé sur le SSI.
Intervention pour constater les dégâts d'un incident électrique sur le système de sonorisation du message d'évacuation ayant provoqué la mise hors service des deux amplificateurs.
- ACCESS Evènements
Remplacement des amplificateurs de la sonorisation du message d'évacuation.
Installation du limiteur sur le système de diffusion sonore en adéquation avec le décret 2017.
- SMNG
Remplacement de la roue pivot de la plateforme élévatrice mobile de personne (nacelle).

Il a été constaté un problème à la suite de cette intervention. La nouvelle roue frotte la carrosserie de la nacelle et la rends très difficile à déplacer dans un certain axe. Ce frottement est causé par une modification faite par le fabricant de pièces détachées qui a désaxé la roue par rapport au modèle d'origine. La société SMNG travaille sur le dossier avec le fabricant de pièces détachées pour trouver une solution.

- Pro Hygia – Tenant

Constat de panne moteur de l'autolaveuse par la société Pat Net chargée du ménage et de l'entretien. La société Tenant, à la demande de Pro Hygia (fournisseur), est venue faire le diagnostic de la machine début 2020 et a confirmé la panne moteur. Le devis de remplacement est en cours d'élaboration.

5.6. Observations diverses

- Des panneaux de signalisation extérieurs sont nécessaires pour signaler l'interdiction de stationner sur les accès pompiers, les issues de secours, le quai de déchargement et le trottoir le long du bâtiment, qui pourront être renforcés par des marquage au sol et des plots avec chaînes.

En effet :

- l'entrée principale du bâtiment est un accès pompier,
 - la réserve d'eau doit également rester accessible,
 - les sorties de secours doivent être libres jusqu'à la voie publique,
 - le trottoir le long du bâtiment doit rester libre pour l'intervention des pompiers et pour la circulation piétonne, notamment pour les personnes à mobilité réduite,
 - le quai de déchargement est bien souvent envahi par les véhicules du public qui en bloquent l'accès et ne laissent pas la possibilité aux véhicules stationnés de pouvoir en sortir.
- Les bacs à ordures du Zéphyr sont pris pour une annexe de la déchetterie par les habitants de Châteaugiron et les artisans. Les containers à verre et papier attirent les habitants et artisans qui en profitent pour remplir les bacs à ordures du Zéphyr avec toutes sorte de déchets (ordures ménagères, vêtements, petits appareils électroménagers, métaux, produits chimiques...). Les bacs à tri se remplissent de déchets non conformes. Les bacs remplis ne sont plus utilisables pour l'activité du Zéphyr (équipes techniques, société de ménage, clients, traiteurs...), sans compter que la levée des bacs est facturée au Zéphyr.
 - Le déplacement des containers dans un lieux plus adapté (ex : avenue Pierre Le Treut) et la fermeture du local extérieur des bacs sont nécessaires au bon fonctionnement de la gestion des déchets.
 - Le remplacement de toutes les portes donnant sur l'extérieur est une nécessité pour des raisons d'économies d'énergie ainsi que pour la sécurité incendie. En effet, l'usure des portes est très avancée. Des jours se sont formés autour des portes. Les poignées et les loquets de verrouillage sont en mauvais état de fonctionnement. La fermeture des portes est difficile et blessent régulièrement les utilisateurs de plaies légères. Il est nécessaire d'investir dans des portes munies de barres anti-paniques afin de garder le bâtiment verrouillé de l'extérieur vers l'intérieur pendant les évènements tout en permettant l'évacuation du public de l'intérieur vers l'extérieur avec une seule manœuvre d'ouverture simple et efficace.
 - Le remplacement de la nacelle est à envisager.

- Le système de diffusion sonore pour l'accueil de spectacles et évènements donne des signes de faiblesse. Sa maintenance est nécessaire. Malgré tout, il faudra dans les prochaines années penser à son renouvellement.
- Une étude pour le remplacement des luminaires de la salle par des luminaires leds a été chiffrée par la Sté EPSILON à Pacé. En attendant, nous maintenons au mieux l'éclairage actuel sachant que le convertisseur DSI ne fonctionne plus que sur deux bus de sortie au lieu de quatre. Le modèle d'ampoule fluo compact n'est plus produit et les stocks des fournisseurs sont limités dans le temps. Les ballasts ont une durée de vie très courte et nécessitent beaucoup de temps de remplacement.
- La borne d'accueil est fortement dégradée. Des contacts sont pris pour envisager les différentes possibilités de remplacement.
- Une signalétique à l'intérieur du bâtiment (entrée du hall, de la salle, toilettes...) est à prévoir. Une demande de devis a été réalisée. Le dossier est en étude.
- Les boîtiers de sol électrique dans le hall seront à remplacer car ils ne sont plus étanches et provoquent des coupures de courants. Ils sont actuellement hors service. Leur remplacement est prévu en même temps que le revêtement au sol, travaux envisagés par la Mairie.
- Une étude scénique pour améliorer la structure métallique entre le cadre de scène et la perche de face est à envisager de façon à avoir des points d'accroches supplémentaires au niveau du proscénium dans le but de permettre le montage technique des systèmes son et d'éclairage. Ces travaux engendreront un déplacement des panneaux acoustiques. Une étude acoustique devra être à nouveau effectuée.

5.7 Préconisations achats et investissements

- Achat de matériel technique son et lumière afin d'équilibrer et de compléter judicieusement le parc matériel déjà présent. Matériel son : 3 054,32 € HT. Matériel lumière : 3208,27 € HT. (Commandes effectuées et réceptionnées en février 2020 sur le budget mairie de Chateaugiron).
- Remplacement de toutes les consoles et des roues de la tribune pour des raisons d'usure avancée des roues sur axes soudés. Devis Altrad de 22 069,23 € HT.
- Réaménagement du vestiaire. Travaux le décalage d'une paroi, de pose d'une porte, d'un volet et de mobiliers de vestiaires contre les murs. Les travaux seront effectués par les services techniques de Châteaugiron.
- Installation d'une commande déportée pour l'allumage et l'extinction des centrales d'air sur un programmateur afin de limiter le passage dangereux qui mène au panneau de contrôle et limiter la consommation en électricité. Devis SOGEX de 910,45 € HT.

Cette solution ne permet toutefois pas de modifier les températures cibles des centrales d'air et le passage dangereux devra encore être emprunté pour ajuster les températures.

Il est toutefois déconseillé d'éteindre ces centrales d'air qui servent de ventilation sanitaire minimale et évitent, par une circulation constante de l'air, la formation de condensation, de pourriture... Le changement de toute l'électronique des centrales serait nécessaire pour déporter l'ensemble des commandes de programmation des températures et de puissance de ventilation. Le devis est en cours d'élaboration. A noter, les cartes mères électroniques sont obsolètes et ne peuvent d'ores et déjà plus être réparées en cas de panne.

- Nécessité d'installer des rampes d'escalier fixées au mur pour aider et rassurer les personnes à monter et descendre de la scène (plusieurs incidents dont deux avec interventions des pompiers sur ces dernières années).
- Remplacement de la pompe n°1 du circuit radiateur. Devis SOGEX de 611,29 € HT.
- Remplacement des filtres des centrales d'air. Devis SOGEX de 528 € HT.
- Installation de capteur de présence dans chaque toilette pour l'éclairage des sanitaires.
- Achat d'une plateforme élévatrice de personne (nacelle) pour un modèle adapté à la hauteur d'utilisation, facilement manœuvrable et conforme à la résistance au poids que peut supporter la scène.
- Le système de diffusion sonore pour l'accueil de spectacles et d'évènements devient insuffisant et est susceptible de montrer de défaillances dans un avenir proche. Il sera sans doute nécessaire d'envisager son remplacement.
- La signalétique à l'intérieur du bâtiment est à repenser, afin de mieux identifier l'entrée de la salle de spectacle, l'accès aux sanitaires.... Un devis a été réalisé par l'entreprise Baseline. Dossier en cours d'étude par le service communication de Citédia.
- Afin d'optimiser sa surface, de le rendre plus esthétique et fonctionnel, un réaménagement du vestiaire devra être envisagé.
- Revoir le système d'éclairage des sanitaires publics et privés (détecteur de mouvement, spots led) afin de réduire les consommations d'énergie.
- Remplacer le mécanisme de chasse d'eau d'origine et pour limiter les consommations d'eau.
- La borne d'accueil actuelle est très imposante et n'est pas adaptée à certains formats d'évènements. Il convient d'envisager son remplacement ou une transformation pour la rendre plus fonctionnelle.
- Une étude scénique pour améliorer la structure métallique entre le cadre de scène et la perche de face est à envisager pour permettre l'installation de points d'accroches supplémentaires au niveau du proscénium. L'objectif étant de faciliter le montage technique des systèmes son et d'éclairage.
- Envisager le remplacement de la nacelle actuelle par une nacelle de type 3A, plus adaptée à une salle multifonctions. Cette catégorie de nacelle motorisée est plus maniable et permet de gagner un temps considérable lors des montages d'évènements.
- Les différentes réparations réalisées sur la chaudière au cours des 2 dernières années et le budget de réparation correspondant, nous contraignent à envisager son remplacement à court terme. Il conviendra d'analyser la pertinence d'une nouvelle réparation lors de la prochaine panne.
- Une étude pour rendre accessible la scène aux personnes à mobilité réduite depuis l'intérieur de la salle pourrait être envisagée (ex : rampe d'accès mobile). De même il convient d'installer des rampes d'escalier fixées au mur pour faciliter la montée et la descente de l'escalier de scène.
- Une étude pour le remplacement des luminaires de la salle par des luminaires à leds a été chiffrée par la Société EPSILON à Pacé. Il conviendra de s'interroger sur la pertinence de conserver le système actuel dont le convertisseur DSI ne fonctionne plus que sur deux bus de sortie au lieu de quatre.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 octobre 2020

N° 2020/10/12/11

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Date de convocation :
05 octobre 2020

L'an deux mille vingt le douze octobre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :	M. Yves RENAULT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
M. Denis GATEL	Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude BELINE	Mme Anne-Marie ECHELARD
M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Tiphany LANGOUMOIS	M. Pascal GUISET	Mme Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	Mme Claudine DESMET	M. Christian NIEL	M. Gilles SEILLIER
Mme Véronique BESNARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. Vincent BOUTEMY	Mme Laurence SAVATTE
M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER	M. Arnaud BOMPOIL	M. Ludovic LONCLE
M. Dominique DONNAINT	M. Patrick TASSART	M. Olivier BODIN	Mme Schirel LEMONNE
Mme Emeline HENON			

Absents :	Mme Françoise GATEL
Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Séverine MAYEUX
Mme Laëtitia JURVILLIER	Mme Sabrina GALLARD

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Jean-Claude BELINE

Objet : Délégation de service public du Zéphyr – avenant n°1

Rapporteur : Madame Tiphany LANGOUMOIS

Depuis son ouverture en 2004, la salle multifonction du Zéphyr est exploitée par la société CITEDIA.

En effet, par délibération en date du 27 février 2004, le Conseil municipal de Châteaugiron a opté pour une gestion de cet équipement en Délégation de Service Public (DSP) dite de régie intéressée. Celle-ci constitue un mode de gestion du service public dans lequel la collectivité va faire assurer le fonctionnement d'un service public par un délégataire tiers. La collectivité conserve la responsabilité financière de l'exploitation et un droit de regard important sur la gestion du service.

Par délibération en date du 24 novembre 2016, le Conseil municipal a confié la gestion et l'exploitation de la salle du Zéphyr à la société CITEDIA pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2017 soit jusqu'au 31 décembre 2020.

Ainsi, la procédure de renouvellement de cette délégation de service public aurait dû débiter à la fin du 1^{er} trimestre 2020 afin de respecter les différentes étapes obligatoires. Cependant, en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et de la période de confinement, celle-ci n'a pu être réalisée.

De plus, il convient de préciser que cette délégation de service public est relative à un secteur d'activité fortement impacté par la crise économique. Les conditions de réouverture de la salle étant soumises au respect d'un protocole sanitaire strict, la tenue des événements est souvent remise en cause.

En référence à l'article L.3135-1 du code de la commande publique, le contrat de concession (DSP) peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence lorsque les modifications sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues. Par définition (article R3135-5 du code de la commande publique), les circonstances imprévues sont des circonstances qu'une autorité concédante diligente ne pouvait pas prévoir au moment de la conclusion du contrat compte tenu des moyens à sa disposition.

Autrement dit, la crise sanitaire qui a engendré une période de confinement est considérée comme une circonstance imprévue.

Par courrier en date du 30 juin 2020, Monsieur Le Maire a sollicité l'accord du délégataire CITEDIA pour la prolongation d'un an du contrat de délégation. En réponse à ce courrier, CITEDIA a validé la signature d'un avenant de prolongation avec un budget prévisionnel et un engagement financier similaire à celui de l'année 2020 soit un montant forfaitaire maximum de 218 700€ pour 2021.

Il convient de préciser que le montant des modifications d'un contrat ne peut être supérieur à 50% du montant de contrat de concession initial. La prolongation d'une année du contrat actuel correspond à une variation financière de 8% par rapport au contrat initial.

La proposition financière du délégataire est jointe à la note de synthèse (Annexe 1.11).

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.3135-1 et R.3135-3 à R.3135-5 du code de la commande publique,

Vu le contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la gestion déléguée du Zéphyr établi en date du 29/11/2016 entre la commune de Châteaugiron et la société CITEDIA,

Vu l'accord et la proposition financière de la société CITEDIA pour la prolongation du contrat de délégation de service public pour une durée d'un an,

Vu les contextes sanitaires et économiques exceptionnels engendrés par la pandémie de la COVID-19

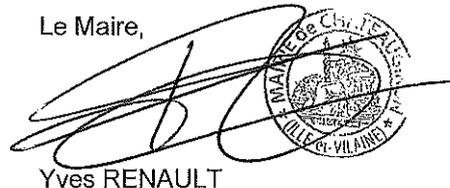
Vu l'avis favorable de la commission de délégation de service public en date du 16 septembre 2020,

Après en avoir délibéré à 31 voix Pour et 2 Abstentions, le Conseil municipal :

- approuve la prolongation du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation déléguée du Zéphyr établi entre la commune de Châteaugiron et la société CITEDIA pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2021,
- approuve les conditions financières du contrat de délégation de service public pour l'année 2021
- autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant n°1 de prolongation portant la fin d'exécution de la délégation de service public au 31 décembre 2021

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Yves RENAULT



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 octobre 2020

N° 2020/10/12/12

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Date de convocation :
05 octobre 2020

L'an deux mille vingt le douze octobre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :	M. Yves RENAULT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
M. Denis GATEL	Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude BELINE	Mme Anne-Marie ECHELARD
M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Tiphany LANGOUMOIS	M. Pascal GUISSSET	Mme Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	Mme Claudine DESMET	M. Christian NIEL	M. Gilles SEILLIER
Mme Véronique BESNARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. Vincent BOUTEMY	Mme Laurence SAVATTE
M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER	M. Arnaud BOMPOIL	M. Ludovic LONCLE
M. Dominique DONNAINT	M. Patrick TASSART	M. Olivier BODIN	Mme Schirel LEMONNE
Mme Emeline HENON			

Absents :	Mme Françoise GATEL
Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Séverine MAYEUX
Mme Laëtitia JURVILLIER	Mme Sabrina GALLARD

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Jean-Claude BELINE

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre PETERMAN

La réorganisation des fonctions des agents de la médiathèque de Châteaugiron suite à plusieurs départs (retraite ou mutation) nécessite de modifier le taux d'emploi d'un agent d'accueil comme suit à compter du 1^{er} novembre 2020 :

Grade	Taux horaire actuel	Taux horaire proposé	Variation
Adjoint du patrimoine	30/35e	35/35 ^e	Augmentation

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve ces modifications à compter du 1^{er} novembre 2020.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Yves RENAULT